

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

# A propos



JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE 2024 | 107

## Sommes-nous défendus ?



© Adobe Stock

## LE COMITÉ DE RÉDACTION



### LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



### JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



### GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DGV), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraîtée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



### DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



### ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



### JEAN-FRANÇOIS DREVET

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



### PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Énergie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017 et responsable de l'action sociale depuis 2005.



### RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belgique de l'Académie Royale.

# SOMMAIRE

## HET WOORD VAN DE VOORZITSTER

Kunstmatige intelligentie: een belofte voor de toekomst, tussen dromen en nachtmerries - Raffaella Longoni

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'intelligence artificielle: une promesse d'avenir, entre rêves et cauchemars - Raffaella Longoni

## LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

Du grain à moudre

Monique Théâtre

## VIE DE LA SECTION

Le Conseil d'administration au travail

Félix Geradon

Une conférence sur l'intelligence artificielle

Raffaella Longoni

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune

Les Clubs de la bière et du vin - The Beer and Wine Clubs

Alan Hick

European Club  Club européen

Alan Hick

Un thé littéraire propice à la réflexion

Raffaella Longoni

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique

Bienvenue à nos nouveaux membres! Welcome to our new members! Welkom aan onze nieuwe leden!

## EUROPE

Les résultats des élections européennes

Monique Théâtre

L'Ukraine à nos portes

Daniel Guggenbühl

Journalists in Ukraine, « the war that came to us » ...

Alan Hick

« Die Würde des Menschen ist unantastbar » 75 Jahre deutsches Grundgesetz

Jürgen Erdmenger

Unfinished business - Europe's incomplete, uncompetitive Single Market

Robert Cox

Sommes-nous défendus ?

Daniel Guggenbühl

Pour un Traité de Défense Européenne

Michel Vanden Abeele

Un front européen pour l'après 2024 : « Les Amis de l'Europe » ?

Jean-Guy Giraud

Green deal, cold feet

Robert Cox

## INSTITUTIONS

Il y a vingt ans, la «fameuse» réforme Kinnock

Monique Théâtre

La Méthode et les crises

Félix Geradon

Participation record aux 20 km de Bruxelles!

József Barna

Nouvelles applis - Les anciens ont leur mot à dire !

Martine Platteau-Guillaume

## APROPOS

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier?

35

Would you like to continue receiving the paper version of Apropos ?

## SOCIÉTÉ

Santé et sécurité au travail: un domaine législatif européen important

Gabrielle Clotuche

Le carburant du système

Nathalie Vercurysse

## CULTURE

Le génie Da Vinci au cœur de Liège-Guillemins

Monique Théâtre

J'ai rencontré l'homme de Tollund

Bernard Van Poucke

## POÉSIE

Elena Fernández-Miranda reçoit le Prix Desbordes-Valmore 2023

Monique Théâtre

Margijsbos

Huguette Bastin

## LES ANCIENS PUBLIENT

L'Europe, une liberté à ne pas perdre

Philippe Bertrand

L'Europe et ses défis

Gérard Vernier

## LU POUR VOUS

Deux peuples pour un État ? de Shlomo Sand

Emiliano Fossati

Nicolas Tenzer : Notre guerre

Daniel Guggenbühl

## TRIBUNE LIBRE

Un enseignement du génocide rwandais

Jean-François Drevet

Les J.O. à Anvers - Deux champions olympiques finlandais

Ambroise Perrin

## PORTRAIT

Les 100 ans de Marie-Thérèse Molitor

Monique Théâtre

Yvette Dorp

## IN MEMORIAM

Marcello Burattini (1936-2024)

Daniel Guggenbühl

## NOUS ONT QUITTÉS



16



23



28



32



38



42

# Kunstmatige intelligentie: een belofte voor de toekomst, tussen dromen en nachtmerries

In 2019 heeft de Europese Commissie een “Groep van experts op hoog niveau in kunstmatige intelligentie (AI)” opgericht om een “Ethische leidraad voor betrouwbare AI” op te stellen. Deze experts benoemden kunstmatige intelligentie als volgt: *“AI is een van de meest bijzondere krachten van onze tijd, verbeterend om het weefsel van onze samenleving te veranderen”*.

Natuurlijk ga ik niet in op alle historische, technische en functionele aspecten van dit onderwerp, want die taak vereist kennis van het soort dat onze collega Rudy Druine kan uiteenzetten, zoals hij zo briljant deed voor onze sectie tijdens de twee conferenties gewijd aan AI op respectievelijk 27 juni en 11 juli. Een artikel over dit onderwerp verschijnt in dit nummer van Apropos.

Ik zal me beperken tot een paar observaties op basis van het aandachtig luisteren naar Rudy Druine en het lezen over het onderwerp. Vanaf het begin hoorden we de schokkende zin van de spreker: *“We moeten niet bang zijn voor kunstmatige*

*intelligentie ... want zij bestaat niet”*. Ik begrijp dat AI een proces is om menselijke intelligentie te imiteren, in een computromgeving die gebaseerd is op het beheer van enorme hoeveelheden gegevens. AI denkt niet, creëert niet, innoveert niet, ontdekt geen nieuwe wetenschappelijke theorieën. AI gehoorzaamt menselijke wezens. En precies daarin ligt de fascinatie van dit formidabele tweesnijdende zwaard.

Naast de onmiskenbare voordelen die AI biedt, brengt het ook aanzienlijke risico's met zich mee. Deze omvatten de ontwrichting van bepaalde taken, zelfs voor zeer gespecialiseerde beroepen, het reële risico van inmenging in ons privéleven, om nog maar te zwijgen van het schrikbeeld van kwaadwillige manipulatie op gevoelige gebieden zoals bij publieke informatie, politiek of het militair domein. En, hoe zorgwekkend ook, AI verbruikt bijzonder veel energie. Maar de voordelen die AI in ons leven zal brengen, zullen ontelbaar zijn. AI heeft bijvoorbeeld tijdens de Covid 19 pandemie al laten zien wat het kan door in



© AIACE.BE

recordtijd krachtige vaccins te ontwerpen en te produceren. Het zou aanzienlijke maatschappelijke voordelen kunnen hebben als het economische en milieumodel duurzaam blijkt.

De tijd is gekomen om te leren hoe we AI kunnen demystificeren en vooral hoe we de dromen kunnen scheiden van de nachtmerries die het kan veroorzaken, in het vertrouwen dat het droomgedeelte zal winnen. Laten we echter nooit vergeten dat deze nieuwe industriële revolutie de essentie van de mens raakt, namelijk zijn vermogen om informatie om te zetten in kennis, en daarom is het essentieel dat het onderworpen wordt aan unaniem geaccepteerde wettelijke regels en, bovenal, beheerst wordt door een zeer grondig gevoel voor menselijke ethiek.

*Raffaella Longoni*

## Éditeur responsable

Raffaella Longoni

## Rédactrice en chef

Monique Théâtre  
monique.theatre@gmail.com

## Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche  
Robert Cox  
Renaud Denuit  
Jean-François Drevet  
Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

## Design, Impression et expédition

OIB - Commission européenne

## Designer graphique

Frédérique Guiot

## Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

*Les textes n'engagent que leurs auteurs  
et non l'AIACE ni la Commission européenne*

## Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél: +32(0)2 295 38 42

E-mail: aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN: BE68 2100 3777 0034

BIC: GEBABEBB

N° d'entreprise: 0450733759

# L'intelligence artificielle : une promesse d'avenir, entre rêves et cauchemars

En 2019, la Commission européenne instituait un « Groupe d'experts à haut niveau en matière d'intelligence artificielle (IA) » en vue d'établir un « Document d'orientation éthique pour une IA fiable ». Ces experts étaient parvenus à une identification de l'intelligence artificielle dans ces termes : *« L'IA est une des forces de transformation les plus puissantes de notre temps, destinée à modifier le tissu de notre société »*.

Je ne vais évidemment pas aborder ce sujet sous ses multiples aspects historiques, techniques ou fonctionnels car cette tâche exige des connaissances telles qu'il faut le niveau de notre collègue Rudy Druine pour les exposer, comme il vient de le faire brillamment pour notre section lors des deux conférences dédiées à l'IA le 27 juin et le 11 juillet derniers respectivement. Un article à ce sujet figure dans ce numéro d'Apropos.

Je me bornerai à quelques considérations issues de l'écoute attentive de Rudy Druine et de mes lectures en la matière. D'emblée, la phrase choc est lancée par le conférencier : *« Il ne faut pas avoir peur de l'intelligence artificielle ... parce qu'elle n'existe pas »*. Je comprends que l'IA est un processus d'imitation de l'intelligence humaine, dans un environnement informatique basé sur la gestion d'une énorme quantité de données. L'IA ne pense pas, ne crée pas, n'innove pas, ne découvre aucune nouvelle théorie scientifique. L'IA obéit aux êtres humains. Et c'est bien là que réside la fascination de cette formidable arme à double tranchant.

En effet, à côté des indéniables avantages qu'elle propose, l'IA comporte des risques non négligeables. Citons par exemple la dislocation de certaines tâches, même pour des professions à haut niveau de spécialisation, le risque réel d'une ingérence dans notre vie privée, sans parler du spectre d'une manipulation malveillante dans des domaines sensibles comme l'information aux citoyens, la politique ou le domaine militaire. Et, constat aussi inquiétant qu'indéniable, l'IA consomme une quantité épouvantable d'énergie.

Mais les avantages que l'IA apportera dans nos vies seront innombrables. L'IA a déjà démontré ses capacités pendant la pandémie Covid 19 par exemple, en permettant la conception et la production de vaccins performants en un temps record. Elle pourra avoir des avantages sociétaux considérables si son modèle économique-environnemental se révélera soutenable.

Le temps est venu d'apprendre à démystifier l'IA et, en particulier, à départager les rêves des cauchemars qu'elle peut susciter, confiants que la part du rêve l'emportera. Cependant, n'oublions jamais que cette nouvelle révolution industrielle touche l'essence même de l'être humain, à savoir sa capacité de convertir l'information en connaissances, et pour cette raison il est indispensable qu'elle soit soumise à une réglementation juridique unanimement acceptée et, surtout, régie par un sens très approfondi de l'éthique humaine.

Raffaella Longoni

## Du grain à moudre

La guerre en Ukraine a ravivé des craintes que l'Europe croyait reléguées au passé. Ces événements montrent que la sécurité de l'UE reste fragile et constamment menacée. Ce numéro d'Apropos nous rappelle l'imminence de la question de notre autonomie en matière de défense. Il nous relate aussi l'historique de la Constitution allemande dont les 75 ans ont été célébrés récemment en nous rappelant son socle fondamental, à savoir que « la dignité humaine est inviolable ».

Le Green deal a-t-il encore la cote ? Rien n'est moins sûr au vu du désamour démontré par les citoyens à l'égard des enjeux écologiques lors des dernières élections européennes. Dans ce contexte, quel est le meilleur « carburant » pour notre système ? La question doit nous interpellier si l'on est conscient que la terre n'est pas une corne d'abondance infinie.

Il y a 20 ans, la réforme Kinnock bouleversait la structure de carrière au sein des Institutions et apportait en même temps son lot d'améliorations au niveau des conditions de travail. Apropos revient sur cette période « agitée » dont beaucoup d'anciens se souviennent.

Léonard de Vinci restera toujours le maître incontesté de la polyvalence technique et artistique. L'exposition qui lui est consacrée actuellement à Liège-Guillemins prouve que son génie fascine toujours. Côté lecture, l'Europe reste l'une des préoccupations majeures de certains de nos collègues écrivains qui ne manquent pas de prendre la plume pour nous faire partager leur point de vue. Apropos vous propose aussi deux portraits qui nous prouvent qu'à 100 ans, la vie peut toujours nous sourire !

Et bien d'autres articles qui devraient vous donner du grain à moudre. Bonne lecture !

Monique Théâtre

# Le Conseil d'administration au travail

Depuis la rédaction du numéro 106 d'Aprôpos, le CA a tenu quatre réunions, en avril, mai, juin et juillet. Comme toujours, nous avons évidemment dû traiter lors de ces réunions de nombreuses questions administratives.

Christian Waeterloos, qui a été notre trésorier pendant plusieurs mandats et avait accepté de rester trésorier « hors CA » jusqu'à la fin de l'exercice 2023, a pleinement passé la main à Christel, qui commence à imprimer sa marque en apportant un regard neuf sur la manière dont nous gérons nos finances. Nous avons toutefois décidé de proposer à Christian de rester associé au CA et il a gentiment accepté.

par Félix Geradon  
Secrétaire général de l'AIACE-BE

Nous avons également beaucoup travaillé sur la modification des *statuts* de la section, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale du 8 mai, ainsi que sur les statuts de l'AIACE Internationale, qui avaient été modifiés en décembre 2023 et l'ont été à nouveau en mai.

Lors du CA de juin de l'AIACE Internationale, Dominique Deshayes et Panos Carvounis ont été réélus à la présidence et à la vice-présidence.

Outre les questions purement administratives, nous avons continué à suivre de près les questions qui concernent les retraités.

## Assurance-maladie

Deux dossiers sont systématiquement évoqués lors de nos réunions du CA, grâce à Pierre qui est membre du CGAM (Comité de gestion de l'assurance maladie) :

- les nouvelles Dispositions générales d'exécution (DGE), qui devraient comporter un mécanisme d'adaptation régulière des plafonds (qui, à quelques exceptions près, n'ont pas été adaptés depuis 2006) ;
- les relations entre le RCAM et les systèmes nationaux. En Belgique, nous devrions bientôt être remboursés directement de nos visites médicales, le prestataire de soin transmettant directement l'information au PMO

La question des assurances pour nos nombreux bénévoles était devenue très épineuse depuis que nous avons appris que l'assurance souscrite par l'AIACE Internationale pour les bénévoles de toutes les sections ne couvrait que les dommages que les bénévoles pourraient occasionner à des tiers, mais pas les dommages que pouvaient subir les bénévoles eux-mêmes. Après de nombreuses discussions pour nous assurer de ce qui était réellement couvert par l'assurance de l'AIACE Internationale et par les différentes assurances qui nous étaient proposées, nous avons enfin été en mesure d'en souscrire une.

Nous avons décidé de renouveler notre *site Web*. Le site actuel, conçu par Pierre, est toujours fonctionnel mais ne répond plus aux exigences actuelles. C'est un projet de grande ampleur qui nous occupera encore pendant quelques mois.



© Adobe Stock



© Adobe Stock

via l'application *MyCarenet*, comme pour les affiliés des mutuelles belges. Ce progrès est toutefois actuellement retardé en raison de problèmes de protection des données. Dans d'autres pays, et notamment en Italie, nos affiliés se voient parfois refuser l'accès aux soins. Le PMO, l'AIACE Internationale et les sections concernées s'efforcent de trouver des solutions.

### Rémunérations et pensions

Vous aurez tous remarqué que, pour la troisième année consécutive, nous avons bénéficié d'une actualisation intermédiaire en raison de la forte inflation en Belgique et au Luxembourg. Il est en outre fort possible que les fonctionnaires nationaux récupèrent maintenant une partie du pouvoir d'achat qu'ils avaient perdu pendant les crises de la Covid et de l'énergie et nous en profiterions alors en décembre, lors de l'actualisation annuelle. Comme on le voit, la *Méthode* continue à bien fonctionner et résiste même mieux que par le passé aux crises (*voir « La Méthode et les crises » dans ce numéro*). Bien qu'elle ait formellement expiré, la Méthode continuera à s'appliquer tant qu'un nouveau texte n'aura pas été adopté par le Conseil et le Parlement, sur proposition de la Commission. Espérons que, malgré la poussée des forces anti-européennes dans le nouveau Parlement européen et dans plusieurs États membres, la future Commission veillera à défendre les fonctionnaires tant actifs que retraités face aux co-législateurs.



### Actions sociales

Comme toujours, les *bénévoles sociaux* ont été très sollicités ce printemps. Pour les coordonner, Nadine peut maintenant compter sur l'aide d'El Hassan, un jeune re-

traité qui connaît bien le PMO et s'est pleinement engagé pour aider tous ceux parmi nous qui en ont le plus besoin.

Hélène a remis à jour le *guide social*, qui sera bientôt disponible et comporte toutes les informations utiles.

Comme promis, l'équipe qui s'occupe des maisons de repos et des maisons de repos et de soins (MR/MRS) va organiser en novembre une ou plusieurs « *Journées Portes ouvertes* » où vous pourrez poser vos questions aux membres de l'équipe qui ont été visiter les différentes maisons.

Dans le soutien que nous apportons à nos membres, j'ai déjà évoqué à plusieurs reprises les *Matinées de l'informatique*, mises en place par Raffaella avec l'aide de plusieurs bénévoles qui ont consacré énormément de temps à aider près de 200 d'entre vous à retrouver l'accès aux différentes applications de la Commission qui nous sont indispensables. Le CA a décidé de poursuivre cette action dès la rentrée prochaine, en espérant que les modifications incessantes introduites par la Commission (avec notamment MyPMO) n'aient pas rendu inutile le travail de nos bénévoles.



© AIACE BE

### Convivialité

Nos statuts précisent qu'un des objectifs de notre section, comme de l'AIACE Internationale, est de « maintenir et développer les relations amicales des anciens entre eux et de ceux-ci avec les fonctionnaires et agents en activité ; organiser dans ce cadre, ou participer à des activités culturelles et de loisirs ». Ces activités sociales et de loisirs constituent un des piliers de l'AIACE et nous savons que

## VIE DE LA SECTION

vous y attachez beaucoup d'importance. C'est pourquoi nous consacrons aussi beaucoup de temps et d'énergie à vous proposer un *programme* qui, nous l'espérons, continue à répondre à vos attentes.

Pour septembre, Eliane et Monique nous accueilleront à la *Chapelle Musicale Reine Elisabeth* pour un concert qui, comme toujours, ravira les mélomanes les plus exigeants et pour un déjeuner qui n'aura aucun mal à satisfaire nos papilles. Elles préparent déjà le festin que nous vous proposerons en décembre pour terminer dignement l'année.

Monique a également relancé les sorties au *théâtre*. Après le succès du « Crime de l'Orient Express » au Théâtre des Galeries, elle nous proposera bientôt un autre spectacle et, cette fois, nous avons prévu suffisamment de places pour toutes les personnes intéressées.

Alan quant à lui organise, avec l'aide de Monique, des réunions du *Club de la bière* et du *Club du vin*, ainsi que des réunions du Club européen avec toujours des invités très intéressants.

Les *conférences* et les *thés littéraires* sont organisées par Raffaella, grâce à qui nous avons pu écouter Giancarlo Vilella, ancien directeur général au Parlement européen, nous parler des élections européennes et Rudy Druine tout nous expliquer sur l'intelligence artificielle. Elma Bucan quant à elle nous a parlé de son livre « En ce joli mois de mai », sur la sclérose en plaques.



© ANICE.BE

N'oublions pas les voyages, que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience. Dès novembre, nous allons renouer avec la tradition des *escapades* de deux jours. Monique et Eliane nous proposent de découvrir la côte belge et notamment les pêcheurs de crevettes à cheval d'Oostduinkerke et la ville d'Ostende, tandis qu'Alan et Monique nous emmèneront à Bastogne, peu avant les célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes.

Alors qu'en 2024 Raffaella avait prévu deux *croisières* (Prague-Berlin et la Corse) et un voyage sur la terre ferme (l'Irlande), nous avons décidé pour 2025 de ne proposer que des croisières, qui offrent l'avantage de ne pas devoir passer d'hôtel en hôtel : l'archipel des Canaries, Lisbonne, Porto et la vallée du Douro et enfin le Danube, de la mer Noire à Vienne.

Comme vous le voyez, les différents membres du CA ne ménagent pas leur peine pour faire fonctionner l'association, veiller à la défense de vos intérêts, vous apporter le soutien nécessaire et enfin vous proposer un programme varié de rencontres, de spectacles et de voyages. ■

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 - 2026

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Présidente                          | Raffaella Longoni  |
| Vice-Présidentes                    | Nadine Wraith<br>Christel Schilliger-Musset  |
| Secrétaire Général                  | Félix Geradon  |
| Trésorière                          | Christel Schilliger-Musset   |
| Trésorier adjoint                   | Gilbert Lybaert  |
| Délégué à la protection des données | Joannes Thuy   |
| Membres                             | Pierre Blanchard<br>Hélène Chelmiss<br>Dominique Dedeken<br>Nicole Hankart<br>Alan Hick<br>Brigitte Pretzenbacher<br>Monique Théâtre<br>Eliane Van Tilborg |
| Associé                             | Christian Waeterloos   |

# Une conférence sur l'intelligence artificielle

La présentation «Faut-il avoir peur de l'intelligence artificielle ?» de Rudy Druine explore les multiples facettes de l'intelligence artificielle (IA), ses évolutions, ses applications, ses limites et les régulations nécessaires pour son utilisation éthique et bénéfique pour l'humanité. Elle commence par définir l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, en expliquant comment les systèmes IA, comme le machine learning et le deep learning, fonctionnent et évoluent. L'introduction explique que l'intelligence humaine est caractérisée par la capacité à apprendre de l'expérience, à s'adapter à de nouveaux contextes, et à manipuler des concepts abstraits. En contraste, l'IA est définie comme des logiciels qui imitent certaines capacités humaines, avec des applications allant des assistants vocaux à la reconnaissance d'images et aux moteurs de recommandation.



La présentation retrace ensuite l'histoire de l'IA, depuis les premiers modèles de neurones artificiels dans les années 1940 jusqu'à l'essor du deep learning et des systèmes experts dans les années 1980. Elle mentionne également les périodes de stagnation, appelées «hivers de l'IA», et les récentes avancées grâce à l'augmentation des capacités de calcul et des volumes de données disponibles. L'accent est mis sur les différentes applications

de l'IA dans des domaines comme la santé, avec des exemples tels que les robots médicaux guidés par GPS, et les véhicules autonomes, décrits à travers les différents niveaux d'automatisation. La présentation souligne également le rôle croissant des modèles de langage génératif, comme GPT, qui permettent de générer du contenu original à partir de données existantes.

Cependant, l'IA présente des défis et des limites importants. La présentation aborde les biais et stéréotypes intégrés dans les algorithmes, les risques de fausses informations (hallucinations), le coût élevé en termes d'énergie et de ressources, et les enjeux de sécurité, notamment les attaques par injection et les hypertrucages. Elle discute également des problèmes de propriété intellectuelle et de l'épuisement des données d'entraînement disponibles. La régulation de l'IA est essentielle pour prévenir ces risques. L'IA Act, le premier cadre juridique mondial sur l'IA, vise à garantir la sécurité et les droits fondamentaux, en interdisant les pratiques à risque inacceptable et en régulant les applications à haut risque. Ce cadre soutient également l'innovation, en particulier pour les PME, et insiste sur la transparence et l'éthique.

**En conclusion**, la présentation adopte un optimisme éclairé concernant l'IA. Elle affirme que l'IA n'est pas à craindre si elle est abordée avec prudence et discernement. En mettant en place des mécanismes de contrôle efficaces et en promouvant une utilisation éthique, l'IA peut devenir un outil puissant pour l'humanité, offrant des avantages durables et significatifs. Il est crucial de développer une responsabilité collective et de contrôler et réguler les avancées de l'IA pour maximiser ses bénéfices tout en minimisant les risques associés. ■

par Raffaella Longoni  
Présidente AIACE-BE



*Un outil puissant pour l'humanité.*

## VIE DE LA SECTION

### Le Cercle des marcheurs du jeudi

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le programme proposé vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité.

**Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune** Organisateur

Alors ? Envie de nous rejoindre ? N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour ! Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.

Contact : [AIACE-BE@ec.europa.eu](mailto:AIACE-BE@ec.europa.eu) à l'attention de Claudine

### Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : [AIACE-BE@ec.europa.eu](mailto:AIACE-BE@ec.europa.eu) en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

### The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at [AIACE-BE@ec.europa.eu](mailto:AIACE-BE@ec.europa.eu) giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

**Alan Hick**

## European Club Club européen

**Alan Hick**

### A lively discussion on Brexit

The European Club held its sixth apericena discussion on 18 June at the Friulano (Mérode) with a brilliant presentation by Stefaan de Rynck, senior adviser to Michel Barnier in the Brexit negotiations and currently Commission Head of Representation in Belgium, on the topical question of "Brexit and the EU - done deal or future challenge?" Stefaan, also author of "Inside the Deal - how the EU got Brexit done" (Agenda Publishing Ltd, 2023), gave a clear and lucid account of how Barnier conducted a disciplined, transparent and patient set of negotiations over a long period, maintaining EU unity throughout, while the UK vacillated, changed negotiators, changed Prime Ministers and changed their aims and tactics. They also attempted to run down the clock and force through last-minute ultimatums, but to no effect. In the end, Barnier's team successfully concluded the tortuous ne-

gotiations, protected the EU's interests and fully respected the mandate defined by the 27 national governments of the EU.

Discussion with AIACE members was lively and inter-active, including points concerning the UK's financial liabilities to the EU (also for EU staff and pensioners), the clearly negative impact of Brexit for the UK's trade and economy (not to mention citizens), what a Labour Government might bring in terms of closer UK-EU relations and lessons to be learnt for the future, including for any Euro-sceptic governments inside the EU. The event was an instructive and most enjoyable conclusion to the European Club's first year of activities. Our next meeting will be in September - stay tuned! ■

Si vous voulez rejoindre le Club européen ■■, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un simple e-mail (avec votre nom et n° d'adhésion AIACE -BE) à : [monique.theatre@gmail.com](mailto:monique.theatre@gmail.com)

If you are interested in joining the European club ■■, could you kindly send an email (with your name and AIACE-BE membership n°) expressing your interest to : [monique.theatre@gmail.com](mailto:monique.theatre@gmail.com)



© AIACE-BE

# Un thé littéraire propice à la réflexion



© AIACE.BE

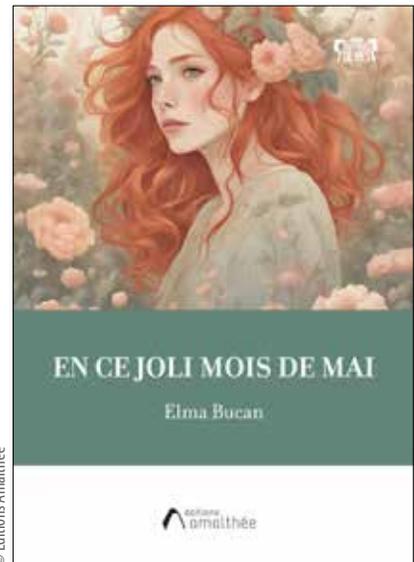
Le 30 mai dernier a eu lieu un thé littéraire un peu « sui generis ». Le thème principal de cet ouvrage, caché derrière son joli titre, est ambitieux : raconter - et sublimer - la lutte contre une maladie peu banale : la sclérose en plaques. La date du 30 mai 2024 n'avait pas été choisie au hasard car c'était la journée mondiale de la lutte contre cette maladie.

Atteinte depuis des années, Elma Bučan, épouse d'un de nos collègues membre de la section Belgique, a partagé avec cet ouvrage son expérience et les enseignements tirés de cette maladie dont

elle a affirmé, paradoxalement : « La sclérose en plaques est la meilleure chose qui me soit arrivée dans la vie ». Ce livre n'est ni une biographie ni un récit, mais un message extraordinaire de positivité. Elma Bučan est issue d'un milieu socio-culturel particulier. Elle est née au Monténégro, à l'époque où le pays était dominé par le communisme, au sein de la communauté musulmane et dans une famille nombreuse dans un contexte à tout le moins difficile. Elle a connu la guerre en ex-Yougoslavie, des aventures, des péripéties et, il y a 19 ans, la sclérose en plaques.

La particularité de ce livre réside dans la capacité de condenser en moins de 100 pages une multitude de thèmes brûlants tels la pauvreté, la migration, la difficulté de la condition féminine, l'amour et la maladie, cette dernière s'étant révélée le déclencheur d'un véritable élan vers une révolte toute positive contre le sort. En effet, la volonté et le courage semblent avoir eu raison des difficultés rencontrées par cette jeune écrivaine qui nous donne, à nous ses aînés, une belle leçon de vie. ■

par Raffaella Longoni  
Présidente AIACE-Belgique



© Éditions Amalthée

En ce joli mois de mai  
de Elma Bučan  
Éditions Amalthée

## SECRÉTARIAT DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Julie Tomaselli assure la **permanence** au secrétariat les **mardis et vendredis de 9h30 à 12h30**.

Le secrétariat est également joignable par **téléphone** tous les **matins entre 9h30 et 12h30**.

Il est possible d'obtenir un **rendez-vous sur place** après en avoir précisé le sujet par **téléphone** ou par **e-mail**.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58  
B-1049 Bruxelles • Tél. 02 295 38 42  
aiace-be@ec.europa.eu



© AIACE.BE

# Bienvenue à nos **nouveaux membres !** Welcome to our **new members!** Welkom aan onze **nieuwe leden!**



© Adobe Stock

ALA-HONKOLA Päivikki  
ANDRE Dorothée  
ANGELIDIS Angel  
BARTHOLDSON Eva  
BERGHMANS Marc  
BERTELS Viviane  
BESSI Evangelia  
BILLERBECK Barbara  
BOLLO Anna Viola  
CAIRA Alain  
CHERLET Michael  
COIMBRA CORDEIRO Fernando  
CORRAL RACITI Paola  
COYLE Maureen  
CRISTOFORETTI Nadia  
DA CONCEICAO ISIDRO Teresa  
DANNEMARK Rosa  
DE BAETS Carine  
DE CARVALHO LEITAO Fernando Manuel  
DE KOSTER Tonnie Erik  
DE POTTER Monique  
DE SMET Daniël  
DEL CURA NAZABAL Maria  
DI MOLA Vito  
DIGNAM Brendan  
DIQUELOU Gwenaëlle  
DOETTGER Christiane  
ELSNER Levke

GALLARDO FRUCTUOSO Olga Raquel  
GARCES DE LOS FAYOS TOURNAN Fernando  
GOMEZ VON STYP-REKOWSKI Carmen  
GOTTARDI Renza  
GUIN Muriel Dominique Jeanne  
GUIVERT Nicole  
HAIML-DELEERSNYDER Franziska  
HANDLEY Peter George  
HENS Jan  
HIEL Marc Gustaaf  
JANSEN Anne Marie  
JENKINS Christine  
LAKE-DE ZWAAN Ingrid  
LARSSON Andreas  
LAUWEREINS Arlette  
LUPUSORU Alexandrina Ina  
MACHIELS Olivier  
MAGNETTE Stéphane  
MAINIL Nicole  
MANDLER Anette  
MATTINO Giacomo  
MAZZASCHI Luigi  
MEYER Marc  
MORCH Henrik  
MORGAN Sarah Helen  
MORINIGO HERNANDEZ Raquel  
MORRIS Nicola-Elizabeth  
MUGICA INCIARTE Jone

MÜLLER Heike  
MURCELA GOMES José Manuel  
NAEZER Dick  
NORCIA Raffaella  
PAPA Maria Teresa  
PIVETTA Ernesto  
PRAMMER Ulrike  
RAFFEGEAU Pascale  
RAIVIO Risto  
RANDISI Maria  
RANERI Domenico  
RAPONI Roberto  
RIEDER Sibylle  
ROBERTS Daniel  
ROPERS Anne  
SAMBAIN Brigitte  
SEDEIJN Jacqueline  
SHORE Lynda  
SINDELAR Martina Maria  
SOLDATI Pier Ciruilo  
SUETENS Luc  
THEODOSSIADIS Stella  
TOWERS-PICTON Paola  
URBAIN Catherine  
VAN DER PLAATS Erik  
VAN MESSEN Eliane  
VAN OPSTAL Christiane  
VANDEBROCK-GOELEN Wallis  
VANNESTE Pia  
VERHASSELT Bruno  
VERRAES Jacques  
VERSSTEIJLEN Hermanus  
VILA APARICIO Francisco  
VILLORESI Clara  
WILLIAMS Charles  
WITTKÉ Wolfgang  
ZIEGLER Georg

# Les résultats des élections européennes

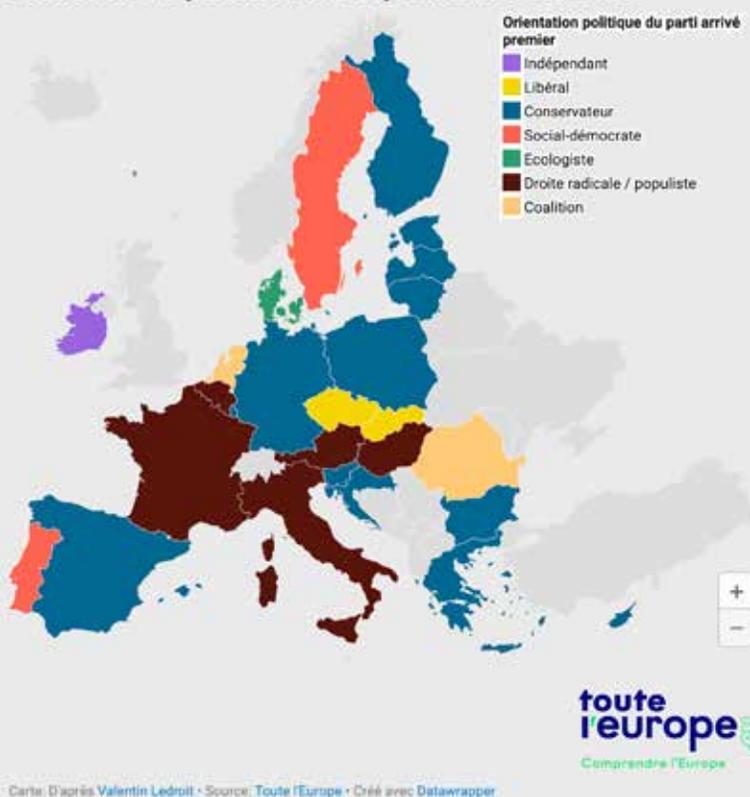
Suite aux élections européennes, le site « Toute l'Europe » en a publié de manière très claire les résultats, avec graphes à l'appui. Il est notamment intéressant de constater les principales forces en haut du podium dans chacun des États membres.

par Monique Théâtre  
Rédactrice en chef  
Source : Toute l'Europe

Dans tous les États membres, les élections européennes se déroulent au scrutin proportionnel. Le nombre de sièges obtenu par chaque parti national dépend donc de deux facteurs : son score aux élections d'une part, et le nombre de sièges attribués à son État d'autre part, de 96 pour l'Allemagne à 6 pour le Luxembourg, Malte et Chypre. C'est pourquoi, un parti enregistrant une relative défaite dans un pays peut néanmoins obtenir plus de députés européens qu'un de ses partenaires dans un autre pays. Le parti social-démocrate SPD par exemple, arrivé troisième en Allemagne, envoie 14 élus au Parlement européen, contre 8 pour le Parti socialiste portugais, pourtant en tête dans son pays.

Quant aux forces « gagnantes », les conservateurs arrivent en tête dans 14 États membres, dont l'Allemagne, l'Espagne ou la Pologne qui comptent un nombre important d'eurodéputés. Chez les sociaux-démocrates, les principales victoires sont enregistrées au Portugal, en Suède, à Malte et en Roumanie (en coalition avec les conservateurs). De son côté, l'extrême droite européenne est en première position dans six États membres (dont la France). Les écologistes parviennent quant à eux en tête de l'élection au Danemark et aux Pays-Bas (en coalition avec les sociaux-démocrates), tandis que les partis libéraux obtiennent cette première place en Slovaquie.

## Elections européennes 2024 : partis arrivés en tête



## Comprendre l'Europe

Touteurope.eu est le site de référence sur les questions européennes, premier site francophone d'information pédagogique sur l'Union européenne. Il traite de l'actualité européenne, rend compte des faits, propose une analyse et un regard documenté sur les enjeux de l'Union. Il explique, décrypte, donne les clés de compréhension pour que les lecteurs se forment leur propre opinion, par un contenu clair, non politique et non partisan. Il est le premier site dédié à la pédagogie sur l'Union européenne, cité par les institutions, universités et médias comme ressource pédagogique d'intérêt et fiable.

# L'Ukraine à nos portes

par Daniel Guggenbühl  
Membre du Comité de rédaction



L'Ukraine, pays frontalier de l'Union européenne, se trouve à nos portes à un double titre : d'abord elle est officiellement candidate à l'adhésion à l'Union depuis le 23 juin 2022 et ensuite elle est en guerre depuis février de la même année suite à l'agression russe, une guerre se déroulant donc dans notre voisinage immédiat et dont on ne voit pas l'issue à l'heure qu'il est. C'est la première fois qu'un pays en guerre est candidat à l'entrée dans l'Union européenne. La décision de lui reconnaître le statut de candidat dans ces conditions était clairement politique, on pourrait même parler de précipitation : en tout cas il s'agissait d'une marque tangible de soutien et de reconnaissance de son caractère européen et démocratique face à une Russie agressive et dictatoriale. Les négociations d'adhésion ont commencé fin juin 2024.

## Une Union européenne qui va en s'élargissant

Le précédent élargissement de l'Union remonte à 2004 avec l'adhésion de cinq pays d'Europe centrale, des trois pays baltes ainsi

que de Malte et Chypre, élargissement complété en 2007 par l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie. Ainsi se trouvait éliminée définitivement la division du continent européen héritée de la Seconde Guerre mondiale. Six autres pays, ceux des Balkans occidentaux ainsi que la Moldavie et la Géorgie, sont également sur les rangs. Certains estiment qu'il s'agit là d'une fuite en avant, à l'instar de Sylvie Goulard, qui a publié en mars de cette année un ouvrage intitulé « *L'Europe enfla si bien qu'elle creva* » : pour elle, « l'Europe XXL » n'est qu'une chimère et ne pourra pas être une grande puissance comme les États-Unis. L'élargissement, dit-elle, est trop pris à la légère.

Dans la liste des impétrants, l'Ukraine occupe évidemment une place à part, pas seulement parce qu'elle est aux avant-postes de l'affrontement avec la Russie - ce qui a eu au demeurant pour effet d'amener les États membres, de même que ceux de l'OTAN, à serrer les rangs - mais parce qu'il s'agit d'un pays important économiquement et démographiquement. Ce qui pose la question, souvent évoquée dans le passé à propos des élargissements antérieurs, de la capacité d'absorption de l'Union, de la nécessaire réforme de ses institutions et de leur mode de fonctionnement. Quoi qu'il en soit, l'Union a défini dès 1993 les conditions essentielles auxquelles sont soumis les candidats à l'adhésion, à savoir les « critères de Copenhague ». Les candidats doivent avoir des institutions démocratiques, une économie de marché, un régime d'État de droit respectant les droits de l'homme et des minorités. La question se posera de savoir si l'Ukraine répond à ces conditions.

*On peut s'interroger sur la conformité du système ukrainien avec les critères d'adhésion.*



© Adobe Stock

*Un pays doté d'un fort potentiel agricole susceptible de concurrencer l'agriculture européenne.*

### Critères de Copenhague et conséquences de l'adhésion

Son orientation vers l'Occident, en particulier vers l'Union européenne, a commencé avec la « révolution de Maidan » de 2014, qui a provoqué le remplacement d'un président pro-russe par un pro-européen, et la conclusion d'un accord d'association et de libre-échange avec l'Union en 2017, autant d'événements qui ont suscité l'ire de Moscou qui, de son côté, annexe la Crimée en 2014. On peut certainement s'interroger sur la conformité du système ukrainien avec les critères d'adhésion : selon de nombreux observateurs, il y a des doutes sur la gouvernance, la justice ou le niveau de la corruption de même que, plus généralement, sur les réformes économiques. Le pays devra aussi se reconstruire : sera-ce possible tant qu'il est en guerre et d'où viendront les moyens ? D'autre part il s'agit d'un pays doté d'un fort potentiel agricole susceptible de concurrencer l'agriculture européenne et cela à un moment où nos agriculteurs sont plus sensibles que jamais aux importations en provenance d'autres pays que le leur, y compris de membres de l'Union européenne. Après l'adhésion, les transferts financiers au titre de la politique agricole commune ou de la politique de cohésion ne manqueront pas de peser lourdement sur le budget de l'Union.

Par ailleurs, on peut s'attendre, une fois la guerre terminée, à une recrudescence de l'émigration ukrainienne vers les pays de l'Union, en dépit d'un certain nombre de retours probables d'Ukrainiens au pays. Mais, cela dit, on peut aussi raisonnablement envisager des développements positifs à l'instar de la croissance économique qu'ont connue les pays d'Europe centrale ou les pays baltes après leur adhésion. En dehors de l'agriculture, en effet, les ressources ne manquent pas en Ukraine, qu'il s'agisse de son potentiel énergétique et technologique ou même, malgré le probable déclin démographique, de ses ressources humaines.

### Un moment charnière

En attendant, l'issue de la guerre reste incertaine et, de toute manière, les négociations d'adhésion seront longues. Indépendamment de la guerre, et surtout si elle se prolonge, l'Ukraine fera tout pour devenir membre de l'OTAN, ce qui devrait parfaire son ancrage à l'Occident ... et donner des arguments supplémentaires à la Russie pour invoquer la prétendue menace existentielle en provenance de l'Ouest pesant sur elle. Les observateurs de la scène ukrainienne n'ont pas tort de dire que nous nous trouvons à un moment charnière de l'histoire de notre continent. ■



© Adobe Stock

# Journalists in Ukraine, « the war that came to us » . . .



© Adobe Stock

*While the Russian invasion continues to wreak havoc, not enough is being said about the difficult and dangerous situation of journalists in Ukraine. Alan Hick (AH) recently interviewed Lina Kushch (LK), First Secretary of the NUJU, the National Union of Journalists of Ukraine.*

**AH : Perhaps to start, could you briefly explain the work, aims and hopes of the NUJU and your role as First Secretary?**

**LK :** The National Union of Journalists of Ukraine is the largest journalist organization in Ukraine, uniting 18 thousand members and having regional organizations in 24 regions of Ukraine. Our main focus is to protect the freedom of speech and the rights of journalists, to help journalists in distress, to help the media to continue working, especially during the war, to help young journalists to develop and to support progressive reforms and to support human rights. I am the first secretary of the NUJU, which is a position as vice president of the Union. I am a journalist with exten-

sive experience, including in national and international media, such as Reuters and the BBC. And six years ago I was elected the First Secretary of the Union and since then I have been working here full-time in the journalist organization.

**AH : What are the immediate dangers and challenges you face and longer-term perspectives?**

**LK :** If we talk about our work since the beginning of the full-scale Russian invasion in 2022, in the first months we worked in an extremely fast mode, 24/7, because there were many emergency needs related to evacuation, related to the work of journalists in dangerous areas, to reconstruction, to the loss of journalists' homes, editorial offices, related to journalists who were occupied and even captured. The year 2022 was a record year for the number of journalists killed during the war while performing their journalistic duties. At that time, 95% of Ukrainian journalists had no experience of working in dangerous zones, while they lived and worked there. That's why we were looking for protective equipment,

by Alan Hick

Member of the Board AIACE-BE

Former director at the European Economic and Social Committee

bulletproof vests, helmets for journalists, first-aid kits. We were looking for ways to provide them with medical and other safety training. After that, the NUJU created a network of Journalists' Solidarity Centers, a kind of hub for journalists, where they can get various kinds of services and assistance: from renting protective equipment and safety training to the possibility of coming there to work on a laptop, hold a meeting or go online. After that, our work became more systematic. As of today, we have 6 Journalists' Solidarity Centers in Ukraine, including those located near the war zone - Kharkiv, Dnipro and Zaporizhzhia -, as well as centers in western Ukraine and Kyiv. We have the ability to help media resume their work, and we have focused on restoring media in the front line and in the de-occupied areas. During this time, thanks to us, 31 print media and 31 newspapers have resumed publication in the areas adjacent to the war zone. It may sound strange, but these are areas where there is no stable Internet, where there is no TV signal, where there is often no communication, and the only source of local information is a printed newspaper, a printed media.

**AH : How can we in the EU help support your work, notably in assisting your newsrooms, disseminating your news and helping to protect the safety and independence of your brave journalists?**

**LK :** Talking about perspectives, we are worried about the fact that Ukrainian media and Ukrainian journalists do not have sustainable support and long-term

planning. As a result of the occupation and fighting, 22 percent of Ukraine's media lost access to their premises and properties. 25 percent, or one in four journalists, are unpaid. Half of Ukrainian journalists are working with reduced salaries, while the workload has increased significantly. Since the beginning of the invasion, 30% of Ukrainian media have suspended their activities and work in general. Therefore, sustainable support for Ukrainian media is the key to preserving our information space. Because of the war, the economic crisis and the migration process, the Ukrainian media which has ceased to operate has led to the creation of so-called news deserts. We already have areas where there is no local media. Fake, false information and destructive Russian propaganda immediately fill this vacuum. This is very dangerous.

**AH: Do you have any key messages for us and for the EU in general? What are your expectations about eventual Ukraine membership of the EU and perhaps also of NATO? Is the future Europe?**

**LK:** We insist that the issue of restoring the Ukrainian media is indeed part of all programs for the recovery of Ukraine. Our government is negotiating with European partners on the reconstruction of infrastructure, hospitals, schools and roads. But the recovery of the media isn't on the agenda. Our goal is to make sure that it is included. Talking about our key statements, what would we like to convey to our European friends and partners? First of all, the war that Russia is waging in Ukraine is a war of values. And Ukraine has shown its commitment to the European values of freedom and democracy. Freedom of speech and democracy is what distinguishes us from dictatorial regimes. This is what we are fighting for today, this is what Ukrainians are dying for today, this

is what they are starving for. That is why we want to feel the full support of the European Union. We have made our choice absolutely in favor of the European Union. Today, when the Russian propaganda is trying to sow skepticism and the risk of a split in society is growing, Europe must clearly support the Ukrainians, the journalists and the media. This support is essential for them to continue their work and plan for the future. It will ensure transparency and accountability in Ukraine's governance and recovery processes.

**AH: Dear Lina, I remember when we last spoke to each other it was snowing in Kiev and the Russian invasion was about to take place. You seemed remarkably calm and resolute. How would you describe the traumas and dangers of those days? And how is your morale now?**

**LK:** Two years of full-scale war have affected journalists' mental health. Many seek psychological help and don't work as effectively as they used to. I feel like we borrowed energy two years ago and are repaying. Colleagues face dangerous conditions, traveling to the frontlines, separated families, losing jobs and relocating. There are many challenges. What can we do to help? Professional psychological help is essential, but expensive, and finding the right psychologist can be a challenge. My greatest source of support comes from the people around me. We create rituals to support each other, to recognize and celebrate even small successes instead of just continuing the endless run. Each newsroom and organization develops its own traditions over time. Personally, structuring and limiting my work and personal time helps me control the processes and situation around me. ■



### Sustainable support for Ukrainian media

Lina Kushch made a clear case for sustainably supporting Ukrainian media in times of war, at a Round Table discussion at Press Club Brussels on 12 June. Over 90 media professionals have been killed, 14 journalists remain missing, 30 journalists abducted, 140 journalists injured, 18 attacks on TV towers, 28 broadcasting sites shut down, 18 attacks and seizures of media outlets, 106 cybercrimes against Ukrainian media and 50 editorial buildings destroyed - these are just some of the current consequences of Russia's invasion of Ukraine and the reason why Ukraine media recovery must be included in the reconstruction strategy. The Round Table, jointly organised by the European Federation of Journalists and the Ukrainian NUJ, was expertly chaired by EFJ Director Renate Schroeder, with compelling accounts from Lina, from Hanna Krasnostup, Director of Information Policy and Security of the Ukrainian Ministry of Culture and Information, and from courageous Ukrainian front-line journalists Hanna Chernenko and Valentyna Fedorchuk, young female journalists who at the outset of the invasion were not "war correspondents" but, as they said, "the war came to us."

# « Die Würde des Menschen ist unantastbar »

Jürgen Erdmenger  
Membre du Comité de rédaction

75 Jahre deutsches Grundgesetz  
23. Mai 1949 - 23. Mai 2024



© Adobe Stock

Persönliche  
Freiheitsrechte,  
Gleichheitssatz,  
Meinungsfreiheit,  
Pressefreiheit,  
Versammlungsfrei-  
heit, ...

*Vom 23. bis 26. Mai dieses Jahres feierte Deutschland in Berlin mit einem Staatsakt und einem Demokratiefest den 75. Geburtstag seiner Verfassung, das Grundgesetz. Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier würdigte es „als einen Aufbruch in eine hellere Zukunft“ nach der Barbarei des Nationalsozialismus. Diesen Aufbruch in Freiheit, Demokratie und Frieden gelte es zu bewahren, zu pflegen und zu verteidigen. Darüber diskutierte Präsident Emmanuel Macron auf dem Demokratiefest im Rahmen seines Staatsbesuches mit Präsident Steinmeier. So zeigte sich die deutsch-französische Freundschaft auch an diesem festlichen Anlass.*

## Artikel 1 Grundgesetz

- (1) Die Würde des Menschen ist unantastbar. Sie zu achten und zu schützen ist Verpflichtung aller staatlichen Gewalt.
- (2) .....
- (3) Die nachfolgenden Grundrechte binden Gesetzgebung, vollziehende Gewalt und Rechtsprechung als unmittelbar geltendes Recht.

## Ein Blick in die Geschichte

Es lohnt sich der Frage nachzugehen, wie es nur vier Jahre nach der bedingungslosen Kapitulation des Deutschen Reiches im Mai 1945 zu dem „Aufbruch in eine hellere Zukunft“ gekommen ist. Eine deutsche Regierung gab es nicht mehr. Die USA, Großbritannien, Frankreich und die Sowjetunion hatten im Juni 1945 die Regierungsgewalt übernommen. Sie trennten im Osten Ostpreußen und Schlesien von Deutschland ab, im Westen das Saarland. Das übrige Gebiet gliederten sie in vier Besatzungszonen, Berlin in vier Sektoren. Die gemeinsamen Angelegenheiten sollte ein alliierter Kontrollrat übernehmen.

Es zeichnete sich aber alsbald ab, dass sich die vier Hochkommissare und ihre jeweiligen Außenminister nicht einigen konnten, was mit Deutschland als Ganzem geschehen sollte. So begann jede Besatzungsmacht damit, jeweils die Angelegenheiten der eigenen Zone nebst dem entsprechenden Berliner Sektor zu regeln und deutsche lokale und regionale Verwaltungsstellen heranzuziehen. Mit den zunehmenden Ost-West-Spannungen baute die UdSSR im Osten ihren kommunistischen Arbeiter- und Bauernstaat einschließlich Ostberlin auf. Die drei Westmächte begannen damit, die Wirtschaft in ihren drei Zonen zu fördern (Marshall-Plan). Sie fusionierten die drei Zonen zu einem einheitlichen Wirtschaftsgebiet. Zugleich gründeten sie 11 damals etwas anders als heute zugeschnittene westdeutsche Länder mit eigenen Parlamenten und Regierungen.

Im Sommer 1948 beauftragten die drei westlichen Militärgouverneure die Ministerpräsidenten der westdeutschen Länder damit, „verfassungsrechtliche Bestimmungen“ für die Einheit der drei Zonen zu erarbeiten. Die Landtage wählten daraufhin 65 Delegierte, die ab 1. September 1948 in einem „Parlamentarischen Rat“ zusammentraten und ihre Arbeit aufnahmen. Den Vorsitz führte Konrad Adenauer. Am 8. Mai 1949 beschloss der Parlamentarische Rat das fertige Grundgesetz. Es wurde von den Militärgouverneuren genehmigt. Mehr als zwei Drittel der Länderparlamente stimmten ihm zu. Durch Verkündung am 23. Mai trat es in Kraft. Souverän war die neue Bundesrepublik bei ihrer Gründung noch nicht. Neben dem Grundgesetz bestand ein etwas milderer Besatzungsstatut weiter. Es wurde erst 1955 aufgehoben, als auch das Saarland nach einer Volksabstimmung der Bundesrepublik beitrug. Nach der Revolution in der DDR 1989 mit dem Fall der Mauer und anschließend der Wiedervereinigung 1990 gilt das Grundgesetz für alle 16 Bundesländer als einheitliche Verfassung der Bundesrepublik Deutschland.

Das Grundgesetz von 1949 führt in die Geschichte der deutschen Verfassungen bedeutende Neuerungen ein, die seinen Erfolg bis heute prägen. Zwei davon werden nachfolgend beispielhaft erwähnt.

### Stabile Demokratie

Die 61 Väter und 4 Mütter des Grundgesetzes knüpften für ihre Arbeit im Parlamentarischen Rat inhaltlich vor allem an die Werte und demokratischen Traditionen der Verfassung der Paulskirche von 1848 und der Weimarer Verfassung von 1919 an. Letztere war durch das Ermächtigungsgesetz von 1933 bedeutungslos geworden. Aber es ging 1949 bei der Neuschöpfung der Verfassung für eine Republik als „demokratischen und sozialen Bundesstaat“ „in einem vereinten Europa“ besonders darum, aus den Mängeln der Weimarer Verfassung zu lernen. In den 14 Jahren von 1919 bis 1933 gab es 20 Reichsregierungen und 9 Reichstagswahlen. Deshalb musste jetzt für die Zukunft für mehr Stabilität gesorgt werden. Diesem Zweck dienen vor allem drei Verbesserungen: Keine Direktwahl des Präsidenten durch das Volk; sein Recht, das Parlament aufzulösen, ist nun auf wenige Spezialfälle beschränkt. Zweitens kann der Bundestag dem Bundeskanzler das Misstrauen nur dadurch aussprechen, dass er mit der Mehrheit seiner Mitglieder einen Nachfolger wählt. Drittens wird durch die „5%-Klausel“ die Zahl der im Parlament vertretenen Parteien niedrig gehalten (nur eine Partei, die mindestens 5% der Stimmen erzielt, erhält Sitze). So wird ausgeschlossen, dass - wie in Weimar - ständig wechselnde Mehrheiten die Regierung stürzen können und der Präsident sich oft gezwungen sieht, das Parlament aufzulösen.

### Die Würde des Menschen ist unantastbar

Das ist der erste Satz des ersten Artikels des neuen Grundgesetzes. Er ist Ausdruck des festen Willens, Gräueltaten, wie sie der nationalsozialistische Staat verübte, in aller Zukunft zu verhindern. Daher werden im Grundgesetz 17 Grund- und Menschenrechte an den Anfang der Verfassung gestellt: Persönliche Freiheitsrechte, Gleichheitssatz, Meinungsfreiheit, Pressefreiheit, Versammlungsfreiheit usw. Diese Rechte werden zu unmittelbar geltendem Recht erklärt, das vor den Gerichten eingeklagt werden kann. Und - wichtig - diese Rechte können dem entzogen werden, der sie zum Kampf gegen die freiheitliche demokratische Grundordnung missbraucht. Alle diese Rechte sind Ausdruck der Würde des Menschen, eines Begriffes, der aus der Philosophie Immanuel Kants stammt.

Dass schon 1949 den Grundrechten eine so starke Stellung in der Verfassung eines Landes gegeben wurde, war in Europa, ja in der Welt einmalig. Zwar gab es die „Allgemeine Erklärung der Menschenrechte“ der Vereinten Nationen von



© Adobe Stock

1948, aber diese hatte damals noch keine völkerrechtliche Verbindlichkeit. Andere europäischer Länder haben erst später Menschenrechte in ihre Verfassungen übernommen.

Man darf wohl zum 75. Jahrestag des Grundgesetzes daran erinnern, dass die „Charta der Grundrechte der EU“ von 2007, die mit dem Lissabonvertrag Teil der Rechtsordnung der EU geworden ist, sich an diesem Grundgesetz orientiert. Der deutsche Altpräsident und ehemalige Präsident des Bundesverfassungsgericht, Roman Herzog, war Vorsitzender des Konvents, der die Charta erarbeitet hat. Seither hat der EuGH in Luxemburg die Charta mehreren seiner Urteile zugrunde gelegt. ■

*Ausdruck der Würde des Menschen, eines Begriffes, der aus der Philosophie Immanuel Kants stammt.*

### « La dignité humaine est inviolable »

La Constitution allemande (Grundgesetz) a 75 ans • 23 mai 1949 - 23 mai 2024

Lors de la fête d'anniversaire à Berlin le président de la République fédérale, Frank Walter Steinmeier, appela le Grundgesetz - «Un départ vers un avenir plus lumineux après la barbarie du national-socialisme». Jürgen Erdmenger nous présente l'histoire de l'élaboration de cette constitution en Allemagne de l'Ouest occupée par les Américains, les Anglais et les Français. Un Conseil parlementaire fut constitué par des délégués des « Länder » allemands. Ce Conseil introduisit dans la constitution des nouveautés particulières. Les buts étaient notamment de stabiliser la démocratie par des procédures adaptées et de rendre les droits humains fondamentaux obligatoires et directement applicables. Ce dernier principe fut considéré comme primordial après les atrocités de l'État nazi. C'est pourquoi le Conseil parlementaire l'inscrivit dans le premier article de la constitution. Celle-ci commence donc par les mots « La dignité humaine est inviolable. » La dignité est la source de tous les droits fondamentaux, tels que l'égalité de tous les humains, la liberté de la personne, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de la presse ou le droit d'asile.

## EUROPE

# Unfinished business

## *Europe's incomplete, uncompetitive Single Market*

*In winter Europe mourned the death of Jacques Delors - among the few illustrious of European Commission presidents. With his passing we celebrated his great achievement, the creation of the European Union's single market. Over three decades later we are brutally reminded that the Single Market is far from complete. And that the incompleteness threatens the solidity, growth, competitiveness and international weight of the Union.*

by Robert Cox  
Member of the Editorial Committee

That, succinctly, is the message that two Italian statesmen, Enrico Letta and Mario Draghi have written in response to Commission and Council. Letta presented his focus on the incomplete Single Market to the heads of state and government at the April meeting of the European Council.<sup>1</sup> Ironically, at the first reading in April of the Letta report, the European Council failed to agree, as expected, on integrating European capital markets. Yet this is precisely the sort of single market fragmentation denounced by both Letta and Draghi. Europeans' savings are grossly under-employed for investment in Europe. Much of our savings surplus now goes to the booming US economy. EU member countries - especially smaller ones with established financial market like Ireland, Luxembourg, Cyprus - fear a consolidated European capital market, supervised by the European Securities and Markets Authority (ESMA), the EU's Paris-based financial markets regulator.

*Much of our savings surplus now goes to the booming US economy.*

This is a typical example of the fragmentation highlighted by Letta and Draghi. The other villains are familiar: telecommunications, electricity grid networks, defence procurement, transport, financial services such as insurance, digital revolution, green transition components - the list is long - all jealously guarded national prerogatives and associated lobbies. All this instead of systems functioning seamlessly across frontiers. Small and medium enterprises (SMEs), so often dynamic and innovative, are particularly

<sup>1</sup> Letta's report *Much More than a Single Market* on Consilium website. Preview of Draghi's report on EU competitiveness – Euronews April 16.



▲ Mario Draghi © UE 2022 - Photographie : Christophe Licoppe

ill-equipped to defeat national obstacles cross-frontier business expansion. Not that bigger companies are better placed to combat such obstacles. Moreover, Letta provoked some discomfort in the Commission powerful Competition Directorate General by suggesting less zeal in preventing major cross-frontier sectoral mergers. The Council, in its conclusions, spotlighted over-regulation as a further evil. This argument gained ground in the European Parliament election campaign. Signs are that the new Commission will heed this message.

### Industrial rebirth?

The emphasis on promoting European industrial champions, turning the tide away from years of de-industrialisation and related insecurity, comes at a very appropriate time. Nerves are running high in Europe about our ports and markets being flooded by electric vehicles (EVs), so-

lar panels, and other crucial goods. From a China with its opaque subsidy practices and weak domestic demand coupled with industrial over-capacity.



▲ Enrico Letta ©UE 2024-Photographe : Christophe Licoppe

Enrico Letta, the man tasked by EU leaders with assessing the health of the bloc's single market, has been stark in his conclusions. He even went as far (to the Financial Times, April 14) as claiming that the Single Market was "fake." Without deeper integration Europe would not "have any economic security". In this new world we are too small... if we don't integrate, we will decline."

« Without deeper integration Europe would not have any economic security". Enrico Letta.

Draghi separate report is on strengthening European competitiveness. Letta focusses on the Single Market. In fact their reports are complementary - tackling, from different angles, the same problem. Europe's ability to compete with its major rivals, notably the USA and China, has been dropping steadily over recent years. There are external factors. Europe's energy costs are higher. It is taking longer to recover from the Covid pandemic. American and Chinese protectionism and subsidisation have eaten away at such advantages as Europe may have. The US and China both show less respect for World Trade Organisation fair-play than does the EU. The USA profits from the strength of the dollar as leading world reserve currency to be less inhibited when it comes to debt (US national debt at €32.3 trillion equals 122% of its GDP while the Eurozone's stands at 87%). The US and China both have their single markets, Europe's is inadequate. Hence the validity of what Draghi and Letta are arguing. Europe's economic health and competitive robustness starts with completion of its Single Market, as opposed to the illusory comfort of national protectionism.

## And the citizens in all this?

The European Council concluded its first debate on Letta's findings with a long shopping list of what should be done - essentially relaying Letta's own conclusions. There is a danger that essential messages will be lost in a technocratic quagmire. An important part of Letta's report is devoted to the issue of engaging European citizens in the reform process. Letta rightly observes that this is not the sort of subject matter that gets people waving banners in the streets. He emphasizes the need to galvanise political process. In this he echoes what the Delors Commission did in communication terms when launching the Single Market in the 1990s. Will our newly elected European Parliament get the message?



© Adobe Stock

## Georgieva weighs in

On Mayday the chief of the International Monetary Fund (IMF), former EU Commissioner Kristalina Georgieva, warned of the danger of the EU's flagging competitiveness, blaming it partly on the incomplete Single Market. "How," she said, "do you... get Europe to regain self-confidence." "So maybe if the European leaders talk more about what Europe can do rather than what it cannot, we'll be in a better place." Certainly Europe's inadequate energy supplies were a disadvantage but so was its fractured capital market and "a failure to leverage migration." Needed, said Georgieva, was the capital markets union because, without one, the financial assets of Europe "do not work hard enough." Immigration, she added, could provide the solution to Europe's population ageing. It is not "an easy topic... but despite all the agitations" [over immigration] current in the United States in election year, the inflow of immigrants makes a huge difference to the US economy. Food for thought on both sides of the Atlantic. ■

# Sommes-nous défendus ?

par Daniel Guggenbühl  
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

**Une guerre meurtrière sévit aux portes de l'Europe depuis que la Russie a envahi l'Ukraine il y a plus de deux ans. L'issue de cette guerre est incertaine au moment où nous écrivons ces lignes.**

*La pérennité du soutien des États-Unis, principal fournisseur d'aide à l'Ukraine, n'est pas garantie.*

La guerre d'Ukraine n'est pas sans rappeler la guerre froide qui, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'effondrement de l'Union soviétique, opposait l'Occident à un empire communiste qui avait vassalisé toute l'Europe centrale et même englouti tout l'Est européen. La menace est comparable, mais cette fois-ci ce sont les armes qui parlent et des vies humaines qui sont sacrifiées par dizaines de milliers. Le Kremlin, au demeurant, n'a pas abandonné ses visées sur les anciennes républiques soviétiques européennes devenues indépendantes, les trois pays baltes, la Moldavie et la Géorgie. Il n'hésite pas à glorifier la défunte Union soviétique, en particulier sa victoire sur le nazisme en 1945, un « nazisme » qui prétend main-

tenant combattre en Ukraine. Dans ces conditions, beaucoup d'entre nous se demandent légitimement si l'Union européenne se donne les moyens de relever ce défi, d'autant plus que la pérennité du soutien des États-Unis, principal fournisseur d'aide à l'Ukraine, n'est pas garantie.

Dès les années cinquante, nous étions donc en présence d'une menace venant de l'Est du continent, sans oublier l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord. Il y eut la déclaration de Robert Schuman symbolisant la réconciliation entre la France et l'Allemagne, et la création de la CECA. Mais des esprits clairvoyants comme Jean Monnet estimaient qu'il fallait consolider la sécurité de l'Europe occidentale et donc lui donner les moyens de se défendre. Un traité fut esquissé à cet effet dès 1952 et ratifié par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Il prévoyait la création d'une armée européenne, placée sous la supervision du commandant en chef de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, elle-même née dès 1949. Le 30 août 1954, cependant, l'Assemblée nationale française se prononça contre le traité de 1952 et l'armée européenne ne vit jamais le jour. En réaction, Jean Monnet démissionna de son poste de président de la Haute autorité de la CECA. La question d'une armée européenne disparut de l'ordre du jour jusqu'à nos jours mais on peut se demander si les événements d'Ukraine ne lui confèrent pas une nouvelle actualité.

José Bové, le célèbre militant écologique moustachu et ancien parlementaire euro-

péen de 2009 à 2019, « démonteur » du McDo de Millau, connu dans le monde entier pour ses prises de position plutôt pacifistes et qui avait voté « non » en 2005 lors du référendum sur le projet de constitution européenne, nous a fait la surprise, dans une interview donnée au mois d'avril dernier, de plaider en faveur d'une armée européenne. Il n'est plus dans la politique européenne et n'a plus de prise sur les décisions, mais tout de même !

Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, de véritable Europe de la défense et encore moins d'armée européenne. Mais on ne peut pas dire, pour autant, que la question de la défense est restée sans réponse dans l'Union européenne. Le traité de Lisbonne a créé une Politique de sécurité et de défense commune, la PSDC, permettant à l'Union d'avoir recours à des moyens civils et militaires en dehors de l'Union. Parmi les vingt-cinq missions en cours, on peut citer EUFOR en Bosnie Herzégovine ou EULEX au Kosovo. « La PSDC inclut la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Elle conduira à une défense commune, dès lors que le Conseil européen, statuant à l'unanimité, en aura décidé ainsi. » La décision appartient donc aux chefs d'État ou de gouvernement. On remarquera la prudence de la formulation. L'unanimité du Conseil - donc des ministres - est par ailleurs requise pour toutes les questions ressortissant à la PSDC. Une panoplie de mesures et d'organismes ont été mis en place, sous la responsabilité du Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et de son bras armé, le Service européen pour l'action extérieure, les actions militaires étant dirigées par le Comité militaire. Citons l'Agence européenne de défense, la Facilité européenne pour la paix, qui permet de financer en commun l'envoi d'armes létales dans des pays en guerre qu'on veut soutenir, ou le Fonds européen de défense.



© Adobe Stock

La multitude des moyens et des organismes est impressionnante mais la règle de l'unanimité constitue à l'évidence un frein à des décisions rapides. Des experts ont évalué les budgets que les principales puissances actives en Europe ont consacrés à la défense. On arrive ainsi à plus de 800 milliards d'euros pour les États-Unis, 111 milliards pour la Russie et 270 milliards pour l'Union européenne et ses États membres. Le risque de désengagement américain, la dépendance actuelle de l'allié américain pour l'aide à l'Ukraine, la coexistence de politiques de défense des Vingt-Sept et d'initiatives communes ainsi que les retards technologiques européens font peser sur l'Europe la menace de ne pas parvenir à l'autonomie stratégique souhaitable. La force de frappe de l'Union européenne paraît donc insuffisante. Les événements se chargeront peut-être de hâter la mise en place d'une défense commune, financée par un budget à la hauteur des défis. ■

*Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, de véritable Europe de la défense et encore moins d'armée européenne.*



# Pour un Traité de Défense Européenne



© Adobe Stock

En histoire le choix du moment est essentiel. La fin de la deuxième guerre mondiale a donné naissance à une série d'organes internationaux (Nations Unies, Banque Mondiale, FMI . . .) toutes basées sur l'idée prévalente de l'internationalisme par rapport aux dangers du nationalisme. L'Union européenne est fille de ce courant de pensée. La CECA, la CEE, l'UE ensuite, en se dotant d'institutions (la Commission, le Parlement européen, la Cour de Justice . . .) qui suivent des règles adoptées en commun, ne font que renforcer la primauté de l'intérêt collectif sur l'égoïsme national.

Une exception majeure subsiste : c'est la politique de défense qui reste l'apanage des États. Certes, les États européens sont membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et bénéficient de la protection du parapluie militaire américain. L'opportunité de créer une défense commune s'est éteinte avec l'échec de la Communauté Européenne de Défense (CED) en 1954 suite à l'opposition de la France. C'est la France en effet qui a rejeté le projet de traité européen de défense par un vote de son Parlement. L'idée originale revient à Jean Monnet qui voulait, en fait, créer un pendant au plan Schuman à l'origine de la CEE et du Marché Commun avec en mise en place d'organes supranationaux. Mais, par un retournement de l'histoire, c'est le président Macron qui semble vouloir reprendre le projet d'une défense commune, ouvrant même l'idée d'un parapluie de protection atomique partagé.

Il est vrai que les circonstances extérieures poussent vraiment à s'interroger sur la nécessité d'une avancée réelle en matière de défense commune. L'invasion de l'Ukraine par la Russie ; les craintes d'une extension du conflit à d'autres pays mais aussi les

par Michel Vanden Abeele

Ancien directeur général à la Commission européenne

interrogations sur la volonté des USA de continuer à assumer leur rôle de défenseur en dernier ressort en cas de débordement des conflits en Europe font que, plus que jamais, l'idée d'une Europe devant prendre elle-même son destin en main redevient actuelle et urgente.

L'idée d'une Europe devant prendre  
elle-même son destin en main  
redevient actuelle et urgente.

Le débat est politique. Les candidats aux élections au Parlement européen ont commencé à en parler, les gouvernements s'interrogent, l'opinion publique s'inquiète. Ce qui manque, c'est l'expression d'un objectif commun et les voies pour l'atteindre. Ce ne sont pas les propositions liées à la nécessité de fournir des aides financières ni des armes à l'Ukraine qui sont en cause, c'est l'urgence de proposer un cadre politique cohérent. Les institutions européennes ne sont pas faites pour cela. Les instruments budgétaires et le processus décisionnel communautaire actuel sont inadéquats. Même une révision des traités existants ne satisferait pas. Ce qu'il faut, c'est un Traité de Défense Européenne basé sur la volonté des pays européens désireux d'y participer dans un cadre géographique pouvant déborder de l'actuelle Union européenne et y incluant le Royaume-Uni. Il faudrait retrouver l'esprit d'initiative et la créativité dont ont fait preuve les initiateurs de l'Europe dans l'après-guerre.

Il faudra peut-être imaginer d'autres alliances ou transformer ce qui existe. Il faudra faire preuve d'inventivité face au scepticisme ou aux craintes du changement. Face à la montée des périls bien réels, pourquoi ne pas revendiquer un nationalisme européen ? Le moment pour l'action est adéquat : le débat européen doit s'organiser après les élections. Un groupe de personnalités devrait se réunir et s'atteler à la rédaction d'un projet de Traité de Défense Européenne. Mais qui sera le nouveau Jean Monnet ? ■

# Un front européen pour l'après 2024 : « Les Amis de l'Europe » ?

par Jean-Guy Giraud

Successivement administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France, ancien président de l'UFE-France. Créateur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».



© Adobe Stock

Dans son état actuel, l'Union européenne demeure un ensemble proto et pré-fédéral dans lequel coexistent des États dirigés par des gouvernements aux majorités successives et instables. Gouvernements dont les positions vis-à-vis du processus d'intégration européenne sont elles mêmes variables et souvent opposées. Toutefois on peut distinguer deux catégories communes dans lesquelles les États peuvent se retrouver sinon se rassembler.

La première concerne les grandes tendances politiques de type classique : droite, gauche, centre et extrêmes. Ces tendances se manifestent principalement à l'occasion des élections européennes lors desquelles les partis politiques européens transnationaux s'efforcent de dégager des positions communes - et elles se concrétisent au sein des groupes politiques qui siègent au Parlement européen. Elles sont également prises en compte lors de la re-constitution post électorale des Institutions telles que la Commission.

La seconde dépasse/transcende les clivages politiques classiques : elle concerne le degré d'engagement européen des États, partis et groupes politiques. Une majorité de ceux-ci sont favorables aux

finalités du projet européen même s'ils peuvent différer sur les priorités et l'orientation des diverses politiques communes. Jusqu'à une date récente, cette alliance **de fait** dominait assez largement le paysage politique européen et se reflétait dans la composition des Institutions (Conseil européen, Parlement, Commission) dont elle inspirait les positions et décisions. Mais, à la différence de la première catégorie, celle-ci n'a pas fait l'objet d'une identification ni d'une mobilisation claires et durables. La situation a progressivement changé du fait de l'émergence de tendances sceptiques voire hostiles vis-à-vis du projet européen dans un nombre croissant d'États membres, tendances qui se reflètent à présent dans les électors nationaux et européens. Ce phénomène - au départ surtout lié aux récents élargissements de l'UE - affecte à présent de grands anciens États membres tels que l'Italie et la France. Et il se développe alors même que la nécessité d'un renforcement de l'Europe n'a jamais été aussi pressante qu'aujourd'hui du fait de circonstances économiques et politiques particulièrement difficiles voire menaçantes - tant sur le plan interne qu'international.

Dès lors, on peut s'interroger sur l'opportunité d'un regroupement plus formel, plus structuré et plus opérationnel de l'alliance des gouvernements, partis et groupes politiques pro-européens. En d'autres mots, il s'agirait de créer une sorte de front européen susceptible de peser conjointement non seulement au sein des Institutions - mais aussi lors des élections européennes où les partis nationaux pro-européens, emportés par les clivages et les problèmes domestiques - délaissent les enjeux européens sur lesquels ils pourraient pourtant bâtir des plate-formes communes. En résumé, une sorte de « coopération pro-européenne renforcée », capable de définir des positions communes sur les grandes décisions de l'UE - par exemple en matière budgétaire (ressources propres, cadre pluriannuel), financière (Eurobonds, marché des

capitaux), climatique, institutionnelle, etc. Mais surtout dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité où les menaces se font de plus en plus pressantes. Ce même « front » pourrait aussi - si nécessaire - se constituer en avant-garde pour débloquer certains dossiers en initiant des actions communes sous une forme intergouvernementale provisoire.

Certes, de façon plus ou moins aléatoire, de telles alliances sont déjà à l'œuvre au coup par coup dans la pratique quotidienne des Institutions. Mais elles sont trop ponctuelles et précaires pour influencer globalement l'évolution de l'UE. Certes, le risque existe que ce front matérialise une coupure - ou au moins un certain antagonisme - au sein de l'Union. Mais il se peut aussi qu'il produise un effet bénéfique d'entraînement capable de séduire les forces réfractaires ainsi placées devant un choix, une alternative clairs. On a déjà vu, dans le passé, la constitution d'embryons d'alliances de ce type au niveau des gouvernements et sur des sujets particuliers - un des plus récents étant celui des « Amis de la majorité qualifiée » au sein du Conseil. Dans le cas présent, il s'agirait en quelque sorte d'un regroupement plus ambitieux de ceux que l'on pourrait appeler « Les Amis de l'Union européenne » - qu'ils siègent au Conseil européen ou au Parlement.

Dans le climat d'incertitude actuel, ce re-groupe-ment pro-européen pourrait - par exemple - mener de concert l'initiative pressante de « réforme de la gouvernance de l'UE » qui risque fort d'être enterré faute de matérialisation d'un front dédié. ■

# Green deal, cold feet

by Robert Cox  
Member of the Editorial Committee

## Pressures & priorities

Criticism of green ambitions from European business and industry, afflicted by Covid and energy cost spikes, has become increasingly muscular. Elsewhere in this issue of *Apropos* we look at a further relevant issue conditioning attitudes - nagging fears that European industry and enterprise is falling behind US and Chinese competition. One of the reasons is the persistent inadequacy of Europe's Single Market and related competitiveness as outlined in reports by Italo-European statesmen Enrico Letta and Mario Draghi. Surplus European savings is feeding investment elsewhere, notably in the booming US economy. European vital infrastructure and h-tech needs are being starved of investor enthusiasm. All of this - plus citizens' cost of living concern prominent in the election campaign - disrupts green concern. Indeed, the EP Greens themselves during the campaign, soft-peddling on green issues rather than messages of social concern.

## Renewables effectiveness

The authoritative International Energy Agency (IEA) said in early June that "Global spending on clean energy technologies and infrastructure [is] on track to hit \$2 trillion in 2024 even as higher financing costs hinder new projects, notably in emerging and developing economies." And that "... clean energy is set to reach almost double the amount going to fossil fuels in 2024" (*World Energy Investment 2024*). It warns, however, of "still major imbalances and shortfalls in energy investment flows" notably in emerging countries. Reports from many major European energy utilities strike cooler notes. They pinpoint high costs and low electricity prices. Norway's European renewable energy leader *Statkraft*, is cutting back in-



© Adobe Stock

## Post-elections: paler green parliament

Against a protracted background of reluctance to espouse Europe's green agenda, the Greens lost most seats in the European elections. Caution is needed in claiming causality between the two phenomena but it is at least partly true. The widespread enthusiasm for the Green Deal manifest barely five years ago has been taking knocks. Covid-19 and Russia's aggression wot hots impact of energy and food prices have detracted attention and dampened enthusiasm. Two events in the week before the election highlighted the quandary. Numerous Dutch and Flemish farmers invaded the European Parliament quarter; official zeal for environmental regulation has been a consistent farmers' complaint. At the same moment Chancellor Scholz, visiting flood-stricken parts of Bavaria and Swabia, reminded audiences of the ever present threat from climate change. European green zeal is taking a political knocking. But Scholz's warning was timely. The spring of anno 2024 hosted the lousiest weather for decades in Europe.

*European green zeal is taking a political knocking.*

vestment targets. Ørsted, Denmark's offshore wind power major, has "slashed its renewable targets for 2030." Siemens wind turbine subsidiary has been in trouble. Spain's Iberdrola promises a "more selective approach" to renewables. Germany's RWE major, however, has bolder ambitions. Overall a certain volatility emerges in Europe. Further rate cuts by the European Central Bank could help – but the Bank is cautious.

European electric vehicle (EV) makers are moaning. About competition from Chinese "oversupply" of course. And the threat that China, squeezed out of the US market, will divert surplus production towards Europe. But perhaps the bigger problem is Europeans' declining enthusiasm for EVs. Will Europe's 2035 deadline for ending production of cars driven internal combustion engines still hold? Will the hybrid motor car find new favour? Will hydrogen shake off its technical bugbears?

### Unanswered questions abound

Not least the evolution of the price of energy in Europe. We continue to depend too much on supplies from Russia, notably of liquified natural gas (LNG) which, like our exports of high-tech products via third countries, circumvents sanctions and fuels Russia's war machine. Above all - will Europeans learn to fall back in love with the Green Deal, urged on perhaps by worsening climatic set-backs of long hot summers, droughts combined with floods and other warning signs? Europe has hitherto been regarded by much of the world as an exemplary leader in pursuing the agenda of the energy transition. A test of that reputation looms with the forthcoming COP-29 (29th UN Climate Change Conference) process which is supposed to foster world renewable energy targets. It is bad enough that COP-29 - beginning a short week after the US presidential election - will be hosted by Azerbaijan, a fervent supporter of the hydrocarbons on which its otherwise fragile economy so badly depends. A weaker European Union



voice at COP-29 will only further encourage the international coal, oil and gas lobby and further damage Europe's struggling reputation as an ecological torchbearer.

And what can we expect from the newly elected European Parliament which for the moment looks distinctly more eco-indifferent than its predecessor? Lots of questions - fewer reliable answers. But the issues won't go away. A first test may come in the months ahead. In mid-June the Council, after laborious discussions, adopted a Nature Restoration regulation. This provides for restoration of at least 20% of the EU's land and sea areas by 2030, and all ecosystems in need of restoration by 2050. Now will come the test of Member States' willingness to implement it. ■



# Il y a vingt ans, la « fameuse » réforme Kinnock

par Monique Théâtre  
Rédactrice en chef

**C'était il y a vingt ans. Après plusieurs années de propositions, de discussions, de négociations, la « Réforme » entrait en vigueur, le 1er mai 2004, avec l'arrivée de ce qu'on appelait alors « les nouveaux États membres ». A propos a rencontré Félix Geradon (FG), actuel secrétaire général de l'AIACE-Belgique et ancien représentant du personnel au Conseil, qui revient sur ce tournant important pour le personnel et le fonctionnement des Institutions.**

*MT : Quelle a été l'origine de cette réforme ?*

**FG :** La réunification de l'Europe, ce grand dessein politique, devait se faire « à budget constant ». En outre, à la suite des scandales de la Commission Santer (qui avaient entraîné sa démission), la Commission Prodi avait promis aux États membres une réforme du Statut des fonctionnaires visant à améliorer le fonctionnement des institutions (et à pouvoir sanctionner les fonctionnaires indéliçables). Après les ballons d'essai de Caston, Williamson et Liikanen, c'est le vice-président Neil Kinnock qui a été chargé de mener un vaste processus de réforme. Devant la mobilisation du personnel, il a accepté la mise en place d'une « Instance à haut niveau » avec les OSP, présidée par Niels Ersbøll, ancien secrétaire général du Conseil. Dans ses conclusions, l'Instance à haut niveau a énoncé les grands principes qui devaient guider la réforme, et surtout les garanties que les OSP avaient obtenues pour sauvegarder les droits et attentes du

personnel. Sous la houlette de Horst Reichenbach, directeur général du Personnel et de l'Administration, les négociations concrètes ont alors débuté avec les représentants du personnel, puis au Comité du Statut et au Comité Central du Personnel, pour mener au dépôt d'une proposition formelle de la Commission au Conseil. Une nouvelle négociation avec les États membres au sein du Conseil et avec le Parlement a mené au dépôt d'une proposition modifiée, qui a été adoptée en mars 2004 et est entrée en vigueur le 1er mai, le jour même de l'élargissement.

*MT : Pourriez-vous nous rappeler les principaux éléments de la réforme ?*

**FG :** Une nouvelle structure de carrière plus linéaire, avec moins d'échelons et donc une progression plutôt par promotion ; - de nombreuses améliorations des conditions de travail ; - une nouvelle Méthode d'adaptation des rémunérations, toujours pour dix ans, avec maintien d'un prélèvement (revu à la baisse) ; - une Méthode de calcul actuariel de la contribution pension ; - une redéfinition des droits et obligations des fonctionnaires ; - un régime d'insuffisance professionnelle et une nouvelle procédure disciplinaire ; - des modifications en matière de droits à pension dont le relèvement de l'âge de la retraite. Sur la plupart des chapitres, les mesures adoptées amélioraient les conditions de travail du personnel et/ou le fonctionnement de l'institution. Avant 2004 il n'y avait pas de congé parental, pas de congé familial, peu de temps



▲ Neil Kinnock © UE 2022 : Christian Lambiotte

partiel, peu d'actions contre les discriminations, contre le harcèlement, ... Sur ces points, la réforme est devenue une évidence. En revanche, les mesures en matière de pension imposées par le Conseil visaient uniquement des économies. Quant à la nouvelle structure de carrière, elle a généré beaucoup de remous au sein du personnel.

*MT : Qu'entendez-vous par là ?*

**FG :** La nouvelle structure de carrière devait garantir aux futurs fonctionnaires une rémunération équivalente sur l'ensemble de la carrière (en débutant à un niveau inférieur mais en montant plus vite et plus haut) et était assortie de dispositions transitoires permettant de maintenir la rémunération et l'évolution de carrière du personnel déjà en place. Elle offrait donc les garanties voulues par les OSP et, du fait

du recrutement à un niveau plus bas, les économies à court terme exigées par le Conseil. Cette différence entre les collègues déjà en place et les nouveaux recrutés a provoqué une véritable division du personnel, d'autant plus que, les premières années, ce sont surtout des collègues des États membres ayant adhéré en 2004 (puis en 2006) qui ont été recrutés. Du fait de leurs conditions de recrutement moins favorables, ils ont eu l'impression de ne pas être acceptés à leur juste valeur alors même que certains avaient une grande expérience, qui n'a été que très peu prise en compte. En outre, en 2014, une nouvelle réforme imposée à la hussarde leur a retiré l'espoir d'une carrière plus rapide aboutissant à un niveau plus élevé.

*MT : Cette situation perdure-t-elle encore aujourd'hui ?*

**FG :** Vingt ans plus tard, cette opposition entre les « pré-2004 » et les « post-2004 » a perdu beaucoup de sa pertinence. La plupart des membres actuels du personnel ont été recrutés après 2004, en provenance de tous les États membres et c'est plutôt entre les différentes catégories de personnel que les divisions sont aujourd'hui plus marquées : entre fonctionnaires et agents contractuels, entre AST et AST/SC, entre les AST qui peuvent dépasser le niveau AST7 et ceux qui ne le peuvent pas, entre les AD selon qu'ils occupent ou non des fonctions permettant d'accéder en AD13, ... Quant à la réforme des carrières, qui a sans conteste mis à mal la cohésion du personnel, elle se traduit surtout aujourd'hui par des difficultés de recrutement de collègues venant de certains États membres, où les conditions d'emploi sont similaires ou même supérieures à ce qu'offre actuellement l'UE.

*MT : Comment le projet de réforme était-il perçu par le personnel du Conseil ?*

**FG :** Parmi le personnel du Conseil, personne ne voulait modifier le Statut. La réforme était partie de la Commission et la Commission la négociait avec ses syndicats. L'Union Syndicale étant un syndicat interinstitutionnel, elle a invité à la table des négociations des collègues du Conseil, du Parlement et du CES. Günther Lorenz a ainsi participé aux travaux de l'Instance à Haut Niveau, que j'ai suivis de près et il m'est arrivé d'être présent à certaines des réunions. Nous étions les deux seuls membres du personnel du Conseil à avoir été confrontés aux enjeux de la réforme et aux risques qu'il y aurait eu à refuser tout changement. Devant l'inexorabilité politique de la réforme, nous avons préféré accompagner le processus de l'intérieur et nous avons participé ensuite à quasiment toutes les réunions de négociation, à tous les niveaux, en apportant un regard souvent différent sur nombre de dossiers.

*MT : En tant que représentant du personnel, comment avez-vous vécu ces négociations ?*

**FG :** Avant d'être traduite dans les textes, la réforme a d'abord signifié une énorme masse de travail. Nous avions chaque jour deux, trois, parfois quatre réunions de négociation qui pouvaient se prolonger tard dans la soirée, voire dans la nuit avec chaque fois face à nous d'autres équipes de l'administration. Pendant ce temps, le secrétariat du syndicat nous transmettait les nouvelles versions des textes négociés la veille, que nous décortiquions en rentrant à la maison pour être préparés pour la réunion du lendemain. C'était le télétravail avant la lettre, et sans le droit à la déconnexion ... Lorsque nous n'étions



▲ Félix Geradon

*La nouvelle structure de carrière a généré beaucoup de remous au sein du personnel.*

pas en négociation, nous avons nos réunions internes, souvent houleuses. Nous devions expliquer aux militants qui ne participaient pas directement aux négociations des articles nouveaux, complexes, les relations croisées entre les différents chapitres, les conséquences prévisibles ou moins prévisibles de tel ou tel changement de formulation, ... Nous devions aussi l'expliquer au personnel dans des assemblées générales toujours houleuses également, notamment au Conseil.

*MT : Votre bilan de la réforme aujourd'hui ?*

**FG :** Vingt ans après le 1er mai 2004, l'essentiel reste pour moi que, sans la participation des représentants du personnel, la réforme menée par Neil Kinnock aurait eu des conséquences très négatives tant pour le personnel que pour la fonction publique européenne. Et sans la masse de travail qui a été accompli sur les textes, le Statut aurait été beaucoup plus confus et aurait manqué de cohérence. Notre travail a été très controversé, il n'a probablement pas été parfait, mais je reste persuadé qu'il a été utile. ■

# La Méthode et les crises



© Adobe Stock

**Depuis 1972, l'évolution de nos rémunérations repose sur la « Méthode », conçue par Ludwig Schubert. En plus de 50 ans, nous avons connu bon nombre de crises.**

## Quels sont les liens entre crises et Méthode ?

La deuxième crise pétrolière de 1979, en poussant le Conseil à résilier la deuxième Méthode (1976-1980) et à affirmer qu'il n'accepterait plus jamais de se lier ainsi les mains, a provoqué une grave crise au sein des institutions, avec un long conflit social et de nombreuses grèves, qui ont abouti à la troisième Méthode (1981-1991). En 2009, c'est en raison de la « Grande récession » de 2008 que le Conseil a refusé d'appliquer la Méthode, avant d'y être contraint par la Cour de Justice. C'est toujours cette récession (pourtant terminée) et la crise des dettes souveraines que le Conseil a avancées pour refuser à nouveau, en 2011 et 2012, l'application de

la Méthode (refus validé par la Cour de Justice). En 2020, la crise économique « Covid » a provoqué le gel d'une partie (2,5 %) de l'actualisation annuelle, que nous n'avons récupérée qu'en 2022. Enfin, la crise énergétique liée à la reprise économique post-Covid et l'inflation ont entraîné en 2022, 2023 et 2024 les premières actualisations intermédiaires depuis les années '70.

## Quelles sont, dans les différentes Méthodes, les dispositions prévues en cas de crise ?

Les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> Méthodes (1972 et 1976) ne prévoyaient rien à ce sujet. Après la résiliation de la 2<sup>e</sup> Méthode, la Méthode de 1981 comportait :

- une clause d'exception : « *En cas de détérioration grave de la situation économique et sociale, la Commission présentera, sur la base de données objectives, des propositions appropriées sur lesquelles le Conseil statuera.* » ;
- des adaptations intermédiaires en cas de variation sensible du coût de la vie.

## par Félix Geradon

Ancien traducteur à l'unité française du Conseil. Ancien président du Comité du Personnel et responsable de l'Union Syndicale Bruxelles au Conseil. A participé aux négociations sur les réformes du Statut de 2004 et 2014. Pensionné depuis 2019 et actuel secrétaire général de la Section Belgique AIACE.

La Méthode de 1991 reprend ces éléments, mais la clause d'exception ne peut être déclenchée que par une « *détérioration grave et soudaine de la situation économique et sociale* » et elle est soumise à une procédure nettement plus complexe. En 2004, la Réforme n'apporte aucune modification essentielle à la clause d'exception, non plus qu'aux adaptations intermédiaires.

*Les « actualisations » se font désormais de manière automatique, sur la base d'un rapport d'Eurostat.*

En revanche, lors de la négociation de la réforme de 2014, il fallait éviter que le législateur ne puisse, comme en 2009, 2011 et 2012, bloquer l'application de la Méthode et les « actualisations » se font désormais de manière automatique, sur la base d'un rapport d'Eurostat, sans aucune décision du Conseil, de la Commission ou d'une autre institution, même en cas de crise. Il a fallu pour cela concevoir des dispositions garantissant à la fois une réaction « appropriée » en cas de crise et le maintien du principe de base de la Méthode, à savoir le parallélisme. Ce sont les clauses de modération et d'exception. La clause de modération retarde jusqu'au 1er avril suivant une partie de l'actualisation lorsque l'élé-





© IMCE

# Participation record aux 20 km de Bruxelles!

par József Barna  
Journaliste Commission en Direct

**M**algré une météo peu clémente, plus de 1 300 participants de l'équipe des institutions européennes, « Running for Europe », ont rejoint la 44<sup>e</sup> édition des 20 km de Bruxelles le dimanche 26 mai - la plus forte participation depuis 2019. L'événement a vu les fonctionnaires de l'UE, leurs familles et leurs collègues retraités se rassembler pour promouvoir la participation aux élections européennes et soutenir des causes environnementales.

Pour l'équipe de « Running for Europe », la course de cette année s'est concentrée sur les élections européennes dans le cadre de la campagne « Use your vote ». Un stand interactif du REP belge et du Bureau de Liaison du

Parlement européen a été mis en place pour fournir aux participants et au public des informations sur les élections et les liens étroits entre la Belgique et l'UE. Comme d'habitude, la course était aussi un événement de collecte de fonds, et cette fois l'équipe

de l'UE a collecté de l'argent pour deux ONG belges actives dans la conservation de l'environnement : Natagora et Natuurpunt. Ces organisations se concentrent sur la protection des habitats naturels en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre par l'acquisition de terres, la protection des espèces et des programmes de sensibilisation du public.

La popularité de l'événement parmi les collègues des institutions de l'UE a été évidente puisque la course s'est rapidement déroulée à guichets fermés, les inscriptions se terminant deux semaines plus tôt que prévu en raison de la forte demande. En conséquence, plus de 100 collègues sont restés sur la liste d'attente. L'équipe comprenait des coureurs de tous âges, la participante la plus âgée étant l'ancienne collègue de la Commission Nicole Liégeois, qui a parcouru les 20 km à l'âge de 85 ans ! Cette année, pour la première fois, une fan zone dédiée à « Courir pour l'Europe » a également été mise en place dans le Bois de la Cambre, offrant un espace aux supporters pour encourager les participants. Le succès a été au rendez-vous, avec de nombreux supporters de l'UE venus encourager les participants. La prochaine édition des 20 km aura lieu le dimanche 25 mai 2025. ■

Prochaine édition  
25 mai 2025



© IMCE



Nicole

On entend parfois dire 'bof marcher 20 km sur du béton, très peu pour moi' mais il faut avoir vécu l'expérience pour comprendre. On est soutenu par une ambiance incroyable qui nous emporte sans que l'on s'en rende compte. Je trouve aussi que dans les statistiques officielles par âge, les organisateurs devraient faire la distinction entre les 60, 70 et 80 et plus, au lieu de se contenter du simple «+ de 60» . . . **Nicole.**



C'est la troisième fois que je participe aux 20 km. J'aime beaucoup l'ambiance. C'est toujours aussi chouette de découvrir Bruxelles sous cet angle, on a une autre perspective de la ville. **Rita.**



« J'ai été ravi de ma première participation. Une belle expérience parmi cette énorme foule de sportifs! »  
**Norbert.**



Germán

Malheureusement, j'ai dû m'arrêter au km 15, et je n'ai pas eu le droit à une médaille . . . ! Mais j'étais hyper-content d'arriver si loin en bonne forme, et de participer avec les collègues à une telle chouette expérience. **Germán.**



BELGIANS OF EUROPE

C'est ma 3<sup>ème</sup> participation aux 20 km. Je n'ai pas couru mais marché au même rythme que les années précédentes, soit à du 6 km/h.  
**Claudine.**



Claudine



Très belle expérience! Nous attendons déjà l'invitation pour les 20 km de 2025. **Ana.**



Baudouin

BELGIANS OF EUROPE

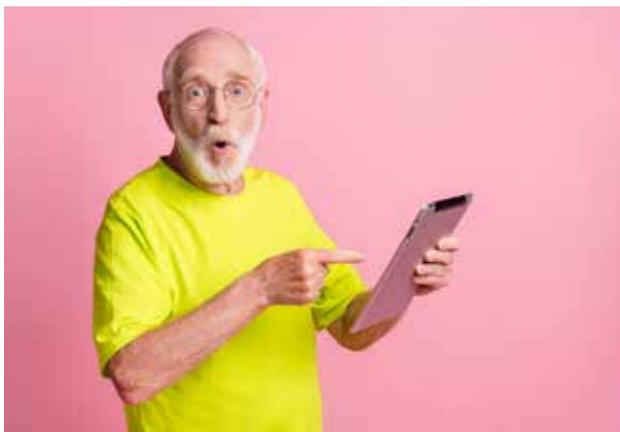
J'en suis probablement à ma dixième participation, voire davantage, au total. J'ai couru en 2h19 cette année. Mon temps est chaque année un peu moins bon, mais qu'importe! C'est un immense bonheur de pouvoir courir dans cette foule en liesse et de porter les couleurs de l'Union européenne, que j'ai servie avec une réelle conviction pendant tant d'années. En ces temps incertains, notre participation à tous revêtait une importance particulière! **Baudouin.**



# Nouvelles applis

par Martine Platteau-Guillaume  
Membre du Bureau AIACE-Internationale et IT Helpdesk

## Les anciens ont leur mot à dire !



© Adobe Stock

**D**e nombreuses applications informatiques développées par la Commission sont utilisées aussi par près de deux tiers des 30.000 retraités. Afin de tenir compte de ces utilisateurs plus âgés, le PMO a demandé à l'AIACE Internationale de constituer un « panel de pensionnés », de différents niveaux informatiques et comprenant également quelques personnes sans accès EU Login.

Le but de cette action était :

- que les anciens puissent exprimer leurs besoins particuliers
- de leur faire tester de nouvelles options/fonctionnalités
- de leur permettre d'améliorer des textes explicatifs (trop orientés vers les actifs, plus à l'aise avec le jargon et les nouvelles technologies).

Vingt-cinq retraités ont donné leur accord et ont été invités - en fonction de leur disponibilité - à participer à deux actions différentes :

- Le PMO voulait connaître les besoins des anciens - et des bénévoles sociaux qui aident les plus âgés - pour l'envoi ou l'encodage des frais médicaux ou autres questions vers la Caisse Maladie.
- La DG HR a demandé de tester un nouveau système d'encodage de tickets Staff Contact appelé « Service Now ». Le premier but était de voir si les anciens s'adapteraient facilement aux formulaires renouvelés et au nouveau système. Le second but était de clarifier la documentation à distribuer aux retraités en français et en anglais.

Les rencontres ont eu lieu « en ligne » et ont réuni une dizaine de participants, chacun étant libre de participer en fonction de son agenda. Quelques pensionnés peu informatisés ont été contactés par téléphone par le PMO pour donner un avis verbal.

Le premier projet (PMO) a permis de tenir compte des besoins des pensionnés et évoluera encore pour être finalisé fin 2024/début 2025.

Le deuxième projet (DG HR) a permis de compléter et d'améliorer le guide explicatif qui accompagne l'actualisation des formulaires Staff Contact, mis en route le 20 juin 2024.

Merci à ces collègues qui représentent notre groupe d'utilisateurs qui était parfois ignoré auparavant dans la conception ou l'explication de programmes pourtant destinés à leur usage aussi. Nul doute que cette nouvelle collaboration avec la Commission contribuera quelque peu à atténuer la fracture numérique. ■

Depuis le 20 juin 2024, Staff Contact a été intégré à une nouvelle plateforme gérée par Service Now. Celle-ci offre plusieurs nouvelles fonctionnalités :

- une interface et une expérience d'utilisation renouvelées, intuitives et simplifiées
- un contact direct avec le service assistance permettant de communiquer avec la personne en charge de votre dossier
- un suivi amélioré permettant d'accéder aisément aux questions et demandes en cours de traitement.

La plateforme fonctionne parfaitement avec Staff Matters, offrant ainsi un accès sécurisé et facile. Une vidéo, en français et en anglais, expliquant de manière pédagogique et compréhensible les changements résultant du passage à Service Now est disponible sur le site de l'AIACE Internationale.

<https://aiace-europa.eu/>

## Souhaitez-vous continuer à recevoir **Apropos en version papier?**

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE :

www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ».  
Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

► **envoyer un e-mail à :**

aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre

► **écrire à l'adresse :**

AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58,  
1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

## Would you like to continue receiving the paper version of Apropos ?

Apropos is also available online on the AIACE-BE website :

www.aiace-be.eu under « Informations ».

If you no longer wish to receive the paper version, you can :

► **send an email to :**

aiace-be@ec.europa.eu stating your name, surname and member number

► **send a letter to :**

AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53,  
1049 Brussels stating your name, surname and member number.



© Adobe Stock

### FR | **APPEL à Contributions**

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...)?

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans Apropos ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE-Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 1.200 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

### NL | **Uw bijdragen graag !**

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak) ?

Wilt u reageren op een artikel dat in Apropos is verschenen ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE-België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 1.200 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

### DE | **Aufruf zu Beiträgen**

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden ?

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Apropos veröffentlicht wurde ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE-Belgien.

Ihre Beiträge sollten 1.200 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

### EN | **Call for contributions**

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...)?

You might like to react to an article appearing in Apropos ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE-Belgium.

Contributions must not exceed 1.200 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

# Santé et sécurité au travail : un domaine législatif européen important

par **Gabrielle Clotuche**  
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

*Il faut remonter à l'Acte Unique européen de 1987 pour que la protection de la sécurité-santé des travailleurs (SST) sur le lieu du travail et l'harmonisation dans le progrès des conditions de travail soient intégrées dans le Traité CEE.*

L'article 118A introduit par l'Acte Unique des prescriptions minimales en la matière et autorise le Conseil à adopter des directives sur ce thème à la majorité qualifiée. Jacques Delors avait de nouveaux outils et moyens pour réaliser une part importante de la dimension sociale du Marché unique souhaité. Avant cela, la SST était perçue comme secondaire au regard de la construction de l'Union européenne et des règles communes étaient difficiles à mettre en place par la voie de l'article 100 du Traité de Rome qui exigeait l'unanimité des États membres. Relevons néanmoins quatre directives importantes prises au début des années 80 et concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition pendant le travail soit à des agents chimiques, physiques et biologiques, - au plomb métallique et à ses composants ioniques, - à l'amiante, - au bruit. En juin 1989, c'est l'adoption de la Directive-cadre (89/391/CEE) qui définit les grands principes visant à l'amélioration de la santé-sécurité sur le lieu de travail. Elle est accompagnée d'autres directives, les directives particulières.

## La Directive-cadre est importante à trois titres au moins

- Elle définit une approche globale qui lie de façon indissociable santé et sécurité et amélioration des conditions de travail.
- Elle définit précisément les diverses obligations à la charge des employeurs en matière de santé et sécurité sur les lieux de travail.
- Elle pose les fondements de toutes les directives ultérieures (dites directives particulières) qui viseront des situations de travail, des risques ou des groupes de populations particuliers.

*Des conditions de travail qui respectent la santé, la sécurité et la dignité du travailleur.*

Son champ d'application est très vaste, il vise tous les secteurs d'activité privé et public. Certaines activités spécifiques comme les forces armées et la police par exemple sont exclues ou encore les travailleurs indépendants et les domestiques travaillant au domicile de leur employeur.

## La protection des travailleurs

Toutes les directives particulières adoptées dans la suite de 1989 prévoient des prescriptions minimales de sécurité et santé pour des secteurs spécifiques ou moyens particuliers, voire des situations individuelles :

- les lieux de travail (conception des locaux, installation techniques, existence d'issues de secours dégagées, équipements de lutte contre l'incendie)
- l'utilisation d'équipements de travail par les travailleurs au travail
- des équipements de protection individuelles adaptées, fournies gratuitement par l'employeur
- des prescriptions minimales relatives à la manutention manuelles de charges
- des équipements à écrans de visualisation

- la protection contre les risques liés à des agents cancérogènes, à l'exposition à des agents biologiques au travail
- la mise en œuvre de mesures pour améliorer la protection de la santé-sécurité des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail
- le travail à bord des navires de pêche
- la protection contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu du travail
- la protection contre les risques liés à des agents physiques (vibrations, bruit, champs électromagnétiques, rayonnements optiques artificiels)
- la protection des travailleurs d'être exposés au risque d'atmosphères explosives
- la protection contre l'exposition à l'amiante pendant le travail.



© Adobe Stock

La législation européenne de la SST sera, au cours des trente-cinq années écoulées, modifiée, codifiée, élargie. Ainsi le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et son article 153 confère à l'UE le pouvoir d'adopter des dispositions dans le domaine via des directives pour compléter l'action des États membres.

Le Socle européen des droits sociaux de 2017 reprend parmi ses vingt principes et droits :

*Le droit pour tout travailleur à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité, consacré à l'article 31 de la Charte des droits fondamentaux. Conformément au dixième principe du Socle, les travailleurs ont droit à un niveau élevé de protection de leur santé et de leur sécurité ainsi qu'à un environnement de travail adapté à leurs besoins professionnels et leur permettant de prolonger leur participation au marché du travail.*

### La vigilance s'impose

Les partenaires sociaux européens et, en particulier les syndicats, sont très attentifs à la question de la SST ; la création d'un service d'étude dont un service est particulièrement dédié à la matière au sein de la CES (Confédération européenne des syndicats) en atteste. La consultation des partenaires sociaux est régulière sur cette matière et il faut se féliciter que, lors d'un événement de haut niveau organisé par la Présidence belge du Conseil de l'UE, une convention signée par la CES, Business Europe, la Commission européenne et onze États membres renouvelle pour la troisième fois le pro-

gramme des partenaires sociaux - programme établi depuis 2016 - en vue de mener des actions pour prévenir les cancers professionnels. Cet engagement signé lie donc les signataires jusqu'en 2028. C'était l'occasion de rappeler que le cancer est la principale cause de décès liés au travail dans l'UE, avec plus de 100 000 décès par cancer chaque année. La feuille de route sur les agents cancérogènes a été lancée en 2016 pour s'attaquer à ce scandale. Elle a conduit à l'introduction de limites d'exposition plus sûres pour des dizaines de substances dangereuses que l'on trouve couramment sur les lieux de travail. C'est une initiative non législative visant à garantir que les protections inscrites dans la législation sont mises en œuvre sur le lieu de travail.

### *Le cancer est la principale cause de décès liés au travail dans l'UE.*

La principale demande des institutions européennes pour la prochaine législature est de continuer à faire avancer la législation et d'assurer sa mise en œuvre sur le lieu de travail afin de protéger les travailleurs contre les substances dangereuses. Des projets sont en cours et la consultation des partenaires sociaux terminée, ce nouvel engagement est dès lors une promesse de nouvelles avancées. Reste la vigilance à exercer par le citoyen qui doit garder un œil attentif pour que les objectifs visés se réalisent. ■

# Le carburant du système

Nous sommes 8 milliards d'humains et la vaste majorité d'entre nous est enchâssée dans un système de production et de consommation de produits. Le comprendre requiert un effort certain. Cette problématique a déjà été abordée cette dans Apropos 103 avec un article sur le monde naturel en danger. Ce second article se centre sur le « carburant du système ».



## La « potion magique » qui illusionne

La productivité<sup>1</sup> a bondi avec l'introduction des énergies fossiles. Prenons l'exemple de la production agricole : selon les statistiques de la FAO (Food and Agriculture Organization), sur les 2,5 milliards d'humains sur terre en 1950, 65% souffraient de malnutrition, soit 1,6 million de personnes. En 2019, sur une population atteignant 7,8 milliards d'humains, la proportion de malnutris tombe à 10%. Soit six fois moins, alors que la population est multipliée quasi par trois ! Révolution verte ? Révolution, oui quant aux pratiques agricoles, mais le 'dopage' n'a rien de vert. Des milliards de tonnes d'engrais, produits à partir du gaz, sont produits et déversés, avec un machinisme dé-

cuplant les rendements. Outre des dommages à la santé des agriculteurs, la faune et flore sont en chute libre.

Nous avons été « dopés » par une potion magique : les énergies fossiles. Ce dopage a fait croître non seulement les récoltes, la population, la production industrielle, la construction, l'assainissement des eaux, les transports, mais a aussi facilité l'éducation, la recherche, l'institution des congés payés ... et des pensions. Nous étions de plus en plus nombreux, enfin libérés de la contrainte archaïque d'assurer les besoins quotidiens élémentaires. En 150 ans de progrès tangibles assortis d'un confort de vie croissant, tout semblait couler d'une corne d'abondance inépuisable. Les 'baby-boomers' occidentaux de la seconde guerre mondiale furent la première génération à consommer et leur descendance se souvent dans l'hyperconsommation. L'hédonisme tend alors à remplacer les valeurs dites traditionnelles jugées ringardes (telles sobriété, travail, famille, fidélité).

Les flux financiers, la publicité qui joue sur nos désirs, l'innovation ne fonctionneraient plus sans cette potion magique. Leur dématérialisation n'est qu'apparente : ce qui sous-tend leur fonctionnement (y compris la R&D !) in fine, est un flux incessant d'énergie. Il alimente des machines, elles-mêmes fabriquées à partir de matières premières. Cette revue, notre ordinateur, notre téléphone, notre tasse de thé, et son contenant ... tout le fonctionnement de notre monde si complexe, si interconnecté repose sur des flux

par **Nathalie Vercausse**

Ingénieure de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective. Pensionnée depuis 2019 et membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.

physiques, des chaînes approvisionnement, des réseaux, qui absolument tous doivent leur stabilité et leurs performances à l'énergie. D'où la fragilité de nos sociétés.

## Les caractéristiques de cette « potion magique »

Vers 1860, l'Américain Edwin Drake extrait pour la première fois du pétrole par forage, à une profondeur d'une vingtaine de mètres, à Titusville, en Pennsylvanie. Aujourd'hui, environ 100 millions de barils de pétrole sont produits quotidiennement ! Malgré des efforts (ou des discours ?) de transition énergétique, le pic de consommation mondiale du pétrole et des autres énergies fossiles (charbon, gaz), responsables du réchauffement de la planète, reste distant.

Le pétrole (et ses dérivés kérosène et diesel) présente quatre propriétés qui lui assure un succès inégalé à ce jour : 1) une densité énergétique excellente (une des raisons de son emprise dans les transports) - 2) un stockage aisé - 3) un rendement énergétique élevé<sup>2</sup> - 4) la pétrochimie (plastiques, fibres synthétiques, résines, cosmétiques ...) et industries dérivées (engrais, béton, acier ...) avec débouchés industriels gigantesques.

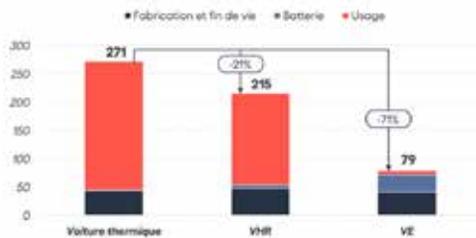
<sup>2</sup> C'est le rapport entre la valeur énergétique produite et la valeur énergétique consommée dans un processus.

<sup>1</sup> C'est-à-dire le rapport (en volume) entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir

Comme des drogués, nous avons fermé les yeux sur des inconvénients majeurs des énergies fossiles. Elles sont la principale source d'émission de GES qui s'accumulent dans l'atmosphère et menacent, par leurs effets délétères sur notre climat, tous les écosystèmes dont nous dépendons pour vivre. Étant si ubiquitaire dans ses usages (et notamment militaires!), c'est aussi une source majeure de conflits, d'accidents industriels et routiers, de maladies professionnelles et citoyennes.

## Techno-solutionnisme au-delà des lois physiques ?

Les autorités, avec beaucoup de vigueur, vantent que l'innovation permettra de résoudre les dépendances aux énergies carbonées. Ainsi la voiture électrique est promue comme remplacement des voitures thermiques. Le graphe ci-dessous, pour les voitures de segment D (ici pour un usage de 200 000 km) montre que l'empreinte (en gCO<sub>2</sub>eq par km) due à la fabrication et fin de vie est quasi identique pour la voiture, qu'elle soit thermique, hybride rechargeable ou électrique.



Empreinte carbone moyenne d'une voiture vendue en 2020 en France - Segment D - 200 000 km (gCO<sub>2</sub>eq/km)

Source : Greenpeace

Alors, pari gagné et au diable la sobriété? Hélas, il y a bien d'autres nuisances que le CO<sub>2</sub>: les batteries utilisent des métaux à forte criticité, c'est-à-dire dont l'approvisionnement est un enjeu particulièrement important.

On peut citer par exemple le cobalt, le lithium, le nickel, le graphite, ou encore le cuivre, compte tenu des trajectoires de production espérées par les autorités.

Penser que l'ensemble de la flotte de véhicules thermiques (donc fonctionnant à l'énergie carbonée) peut se remplacer par une flotte électrique, est une illusion. La réalité des stocks et des lois physiques est hélas souvent omise des raisonnements de planification. Ne rêvons pas trop avec le recyclage des batteries (seulement 50% actuellement), même si des progrès sont envisagés, encouragés par de nouvelles règles dans l'UE. L'offre de lithium disponible est bien en deçà de ce qui serait nécessaire à toutes les batteries. Les plus 'optimistes' argumenteront qu'il suffit de creuser plus loin, plus fort, plus vite, de chercher une autre technologie. Ils oublient, notamment, que les efforts titanesques d'extraction requièrent... du pétrole, par exemple pour produire matériel de forage, camions, électricité.

La notion de EROI<sup>3</sup> est fondamentale. Ainsi au début de l'exploitation pétrolière, il fallait seulement une énergie équivalente à un baril de pétrole (forage, pompage, transport, transformation) pour disposer de 100 barils. Désormais, en moyenne, avec un baril de pétrole, on extrait... une dizaine de barils! Les 'ultra-optimistes' rétorqueront qu'il suffit d'utiliser les panneaux solaires (photovoltaïques ou éoliennes). Or le seul techno-solutionnisme nous conduit à surdimensionner les installations de production électrique classiques, afin de pallier les inévitables manques de vents ou de soleil...

<sup>3</sup> Energy Return On Investment

Certes, les énergies à base d'eau, de vent, de soleil sont indispensables pour un monde plus sobre en énergie fossile. Leurs sources sont renouvelables, mais diffuses et leurs collecteurs (barrage hydraulique et sa mécanique, éoliennes, capteurs solaires) requièrent (pour leur construction, fabrication et entretien) de grandes quantités d'énergies fossiles et de divers minerais. En d'autres termes, ces énergies sont renouvelables, mais les dispositifs de capture ne le sont pas. Ce sont les énergies fossiles qui permettent... les renouvelables!

## Abandonner le mythe cornucopien<sup>4</sup>

Reporter la 'faute' sur d'autres n'est donc pas la bonne approche. Pour protéger l'industrie locale et limiter la vague de délocalisations hors UE, la taxe carbone aux frontières sera un effort dans ce sens. Ce dispositif soumettra les importations dans plusieurs secteurs (acier, aluminium, ciment, engrais, électricité, mais aussi hydrogène) aux standards de production de l'UE. De façon générale, s'orienter vers une société plus sobre permettrait de revenir en deçà des limites planétaires, et s'y maintenir.

Mais tout changement de pratiques établies se heurte à des contraintes d'échelle qui semblent insurmontables. Pour parvenir à la neutralité carbone, c'est-à-dire ne pas émettre plus de GES que la capacité de nos systèmes à les absorber, **nous devons en premier lieu nous réveiller du rêve cornucopien. La terre n'est pas une corne d'abondance infinie.** ■

<sup>4</sup> Futurologue qui estime que les innovations technologiques permettront à l'humanité de subvenir éternellement à ses besoins.

# Le génie Da Vinci au cœur de Liège-Guillemins

par Monique Théâtre  
Rédactrice en chef



© Adobe Stock

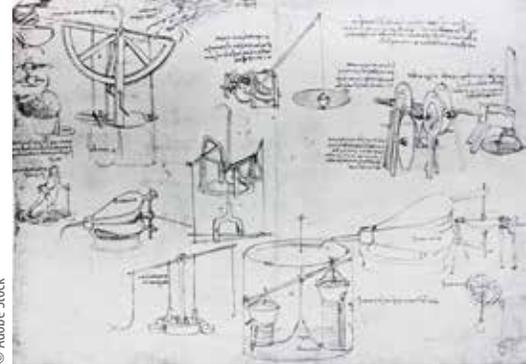
**Plus de 500 ans nous séparent de Léonard de Vinci ... Durant toute sa vie, il s'est essayé à toutes les disciplines avec une ardeur infaillible. Il a été inventeur, architecte, théoricien, peintre, anatomiste, mathématicien ... L'espace Muséal de la gare Liège-Guillemins consacre actuellement une vaste exposition à ce grand génie de l'Histoire.**

Celui qui a écrit « J'ai l'intention de laisser un souvenir impérissable dans la mémoire des mortels » était né en 1452 dans le petit village de Vinci en Toscane. Sa mort survient le 2 mai 1519, à l'âge de 67 ans, dans le château de Clos Lucé à Amboise. Trois ans plus tôt, Léonard est invité à venir vivre en France par le Roi François 1<sup>er</sup>. Le Roi le considère comme son père spirituel et le comble d'argent et d'honneurs. Peu avant sa mort, Léonard

désigne son fidèle élève comme seul exécutant testamentaire et principal héritier de son œuvre. Que reste-t-il de lui 500 ans après sa mort ? Comment a-t-il réussi à impressionner autant le monde ? Comment a-t-il réussi à révolutionner l'histoire de l'art avec seulement une vingtaine de tableaux ? Pour découvrir cet homme à la recherche des lois secrètes de la nature, l'exposition à Liège-Guillemins nous invite à remonter le temps. Sur plus de 2.000 m<sup>2</sup>, elle explore les raisons de sa renommée en tant que l'un des plus grands esprits de l'histoire, en se concentrant sur trois facettes de son héritage : l'art, l'ingénierie et, de manière plus surprenante, la gastronomie.

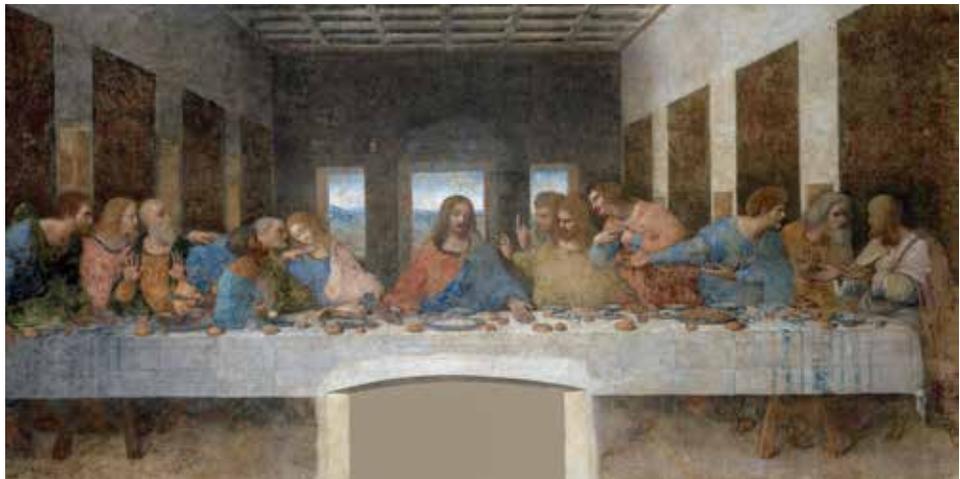
## Un génie qui fascine

L'exposition débute avec le mythe Léonard de Vinci et par le succès des œuvres qu'il nous a laissées. La Joconde d'abord et le Salvator Mu-



© Adobe Stock

ndi ensuite, le tableau le plus cher du monde. Le visiteur est immergé en 2017 au moment où le marteau du commissaire-priseur de chez Christie's à New-York claque pour adjuger le tableau à ... 450 millions de dollars. L'exposition invite aussi à mieux comprendre l'ingénieur derrière l'artiste en proposant des reconstitutions de ses inventions révolutionnaires en matière de guerre ou de travaux hydrauliques. Elle présente également la collection complète de tous les codex de Léonard de Vinci.



© Adobe Stock

Édités en très peu d'exemplaires au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, les visiteurs peuvent admirer les plus beaux dessins sélectionnés parmi les 7000 pages du maître encore conservées aujourd'hui. On y découvre quantités de réflexions et croquis dans des domaines aussi variés que la géologie, l'optique, l'anatomie, les mathématiques, la mécanique, la physique ou encore l'astronomie.

### L'art et la gastronomie

Mets épicés, saucés, fruités ou délicats ... mais que mangeait-on à la Renaissance italienne ? L'exposition propose un atelier inédit qui allie à la fois l'art et les saveurs à travers une œuvre emblématique de Da Vinci : la Cène. À travers cette représentation intrigante du dernier repas du Christ, Léonard dévoile les secrets de son art et offre un aperçu unique de la gastronomie d'antan. L'atelier propose une lecture originale et interactive de ce chef-d'œuvre ainsi que l'opportunité de déguster et de s'initier à la préparation d'un des mets de la Renaissance italienne. Des croquis de machines culinaires aux recettes originales, l'exposition révèle l'aspect gourmand et gourmet de cet homme aux multiples facettes. ■

**L'exposition Da Vinci est ouverte jusqu'au 3 novembre 2024 dans l'espace Muséal de la gare Liège-Guillemins. L'occasion de découvrir en même temps l'œuvre magistrale de l'architecte Calatrava qui a dessiné la nouvelle gare.**

[europaexpo.be](http://europaexpo.be)



### La gare de Liège-Guillemins, prouesse d'architecture

Créée en 1863, la gare de Liège-Guillemins a déjà été rénovée plusieurs fois. En 1905, à l'occasion de l'Exposition universelle de Liège, et après-guerre. Le début du XXI<sup>ème</sup> siècle marque un tournant dans la redynamisation du centre ville de Liège. Une nouvelle gare est inaugurée en 2009 après 10 ans de travaux. Son coût total est de 445 millions d'euros. Véritable prouesse architecturale, elle offre un ensemble résolument moderne, classé patrimoine immobilier exceptionnel. Son architecte, le catalan Santiago Calatrava, artiste passionné et excellent ingénieur, a notamment dessiné la gare de Lyon, celle d'Orient de Lisbonne ou encore la plateforme multimodale à New

York sur le site de Ground Zero, mais aussi le stade olympique d'Athènes ou un pont ultramoderne sur le très protégé Grand Canal de Venise. Comme tous les grands architectes, Calatrava a inventé son propre langage architectural : des structures complexes, aériennes où le béton, l'acier et le verre semblent entrer en mouvement. La gare de Liège-Guillemins est l'une des gares les plus fréquentées de Wallonie et constitue un carrefour pour les lignes à grande vitesse. Son esthétique est généralement considérée comme une réussite, elle attire à Liège de nombreux touristes. Elle est aujourd'hui un emblème de la ville et le monument liégeois le plus photographié.



# J'ai rencontré l'homme de Tollund

Adolescent, j'ai fait un stage d'archéologie, de vraies fouilles, rigoureuses. La bibliothèque au bout de la rue, m'a fait passer d'Abou Simbel au Taj Mahal Mahal via le Machu Picchu. Un jour, il y avait un livre sur le Danemark. On nous avait bien parlé des Vikings qui avaient envahi la plupart des pays de l'Angleterre à la Sicile. Dans le livre, une photo attira mon attention, la tête d'un homme âgé, noir comme le charbon. Était-ce la sculpture d'un mineur ?

Je passai rapidement les smørrebrød et autres pølser. Je voulais en savoir plus sur cet « homme de Tollund ». C'était une momie. Une momie, au Danemark ? Si loin de l'Égypte ou des Andes ? Cette étrange découverte attisa ma curiosité. Dans les années 1950, la tourbe était utilisée comme combustible dans le Jutland. Des paysans découvrirent par hasard le corps d'un homme en creusant. Le milieu très acide avait permis de momifier naturellement cet homme

de l'âge du fer. L'âge du fer ? Ah oui, juste après les époques du néolithique et de l'âge du bronze, entre -1200 BC et 600. Tollundmanden était là depuis 350 avant notre ère.

Qui était-il ? Comment vivait-il ? Pourquoi était-il mort étranglé ? Je voulais aller le voir de près au musée de Silkeborg. Un jour j'ai pris ma voiture et j'y suis allé. Je me suis directement rendu dans la salle où il était. On voyait encore la corde de cuir tressée autour de son cou. Ses paupières avaient été closes avec respect et il avait été enseveli juste après. Faut du moindre écrit, les archéologues évoquent à présent l'hypothèse d'un sacrifice rituel, dont Tacite faisait déjà mention.

Il y a quelques semaines, j'y suis retourné. Comme le musée a changé ! Je le pensais unique, mais on a trouvé des momies similaires un peu partout (Danemark, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Irlande...)

Lorsqu'on pénètre dans le musée, l'homme, âgé d'une quarantaine d'année, vêtu d'une tunique de tissus et d'une peau de mouton nous accueille. Grâce aux techniques les plus récentes, les muséographes ont reconstitué son visage sur base des radiographies.

Appuyé sur un curieux outil de bois, il se repose un moment, le sourire aux lèvres. Peut-être regarde-t-il sa femme en train de filer la laine ou de préparer son métier à tisser. Il la trouve si belle, avec ses longues tresses et sa robe bleue finement tissée avec des entrelacs rouges. Elle y a ajouté une belle fibule de style romain. Ses enfants jouent avec des osselets.

par Bernard Van Poucke

Ancien fonctionnaire à la direction Informatique, puis Société de l'information, DG ENV et DG SANCO. A publié plusieurs romans et est passionné de photographie.



© Bernard Van Poucke 2024

Une fois son lopin labouré, il mangera une sorte de porridge d'orge. Il a l'air si heureux.

Dans la pièce suivante, l'éclairage s'allume à mon entrée. Il est là, allongé sur le côté, tel qu'il a été trouvé, simple, serein. Son chapeau de fourrure a les poils tournés vers sa tête. Il n'a pas de vêtements. Ont-ils été enlevés en fonction d'un rituel ou parce qu'ils étaient précieux ? Ses doigts intacts semblent indiquer qu'il n'a pas fait de travaux pénibles. Qui sait, il pouvait être un chef ou une sorte de chamane. Les traces de diverses plantes dans son estomac apportent-elles plus d'informations ? Les a-t-il absorbées dans le cadre du rituel ou était-il une sorte d'herboriste ? De nouvelles découvertes nous en apprendront peut-être un jour plus.

Je l'ai laissé se reposer pour l'éternité. Si vous passez au Danemark, n'hésitez pas à faire un petit crochet par Silkeborg pour aller le saluer de ma part. ■

[museumsilkeborg.dk](http://museumsilkeborg.dk)



© Bernard Van Poucke 2024

## Elena Fernández-Miranda reçoit le Prix Desbordes-Valmore 2023

Elena Fernández-Miranda est licenciée en droit, en langue et littérature française, anglaise et italienne et en traduction. Elle a été juriste-linguiste à la Cour de justice européenne et directrice à la direction générale de traduction de la Commission européenne. Elle donne de nombreuses conférences dans des congrès et universités. Elle a reçu récemment le Prix littéraire Desbordes-Valmore 2023 pour son recueil de poèmes.

**Philippe Courtel, au nom de la Société des Poètes Français, a déclaré lors de la cérémonie :**

« La plume d'Elena Fernández-Miranda nous laisse une impression d'émotion. L'émotion nous saisit et perdure avec cette sensation vertigineuse d'inachevé dans ce temps de vie, une proximité qui nous transforme, n'est pas pour autant perdue dans le vide des regrets et de la nostalgie. Ce rêve inouï jamais encore atteint où l'amour n'est pas brisé par le temps à l'opposé des modes et des habitudes en vogue, étroitement la fabuleuse rencontre du fini et de l'infini. Merci Elena pour votre admirable résilience en poésie, miracle inconcevable, pour celui qui en état de constante disponibilité peut être guéri et sauvé. »

Le prix Desbordes-Valmore est un prix littéraire attribué à des poètes femmes par la Société des poètes français, d'après le nom de Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859), femme de lettres française. Il récompense des poèmes au rythme innovant, traitant d'amour passionné ou de la mort de proches, dans le cadre d'une démarche visant à mettre en lumière des poétesses du passé.

par **Monique Théâtre**  
Rédactrice en chef

### L'Olivier

*Oh mon doux rêve si radieux et fugace  
Ma vie et mon espoir sont déchirés  
Tu m'appelles chaque nuit  
« Aide-moi ! »  
Et je ne bouge pas, attirée par des illusions vaines.  
Le matin n'arrive pas  
La nuit semble éternelle  
Plus jamais, plus jamais tu ne seras près de moi  
La foudre a calciné le rêve de ma vie ;  
Ce rêve si fugace, radieux et délicat.  
Tu as été pour moi la brise fraîche  
L'île verte dans la mer, mon arc-en-ciel  
La fleur de mon jardin et ma guirlande  
Petit oiseau qui vole, ange sans peines  
Et sans toi ma vie lentement s'éteint.  
De toi, il ne me reste que l'olivier grec  
Que tu as planté, fragile et délicat branche ;  
Elle est un arbre aujourd'hui.  
Et avec lui tu reffleuris en moi chaque matin  
Mon fils.*

© AIACE

**Elena Fernandez-Miranda**

« 15 Poèmes tristes,  
15 Chansons joyeuses »  
Éditions Les Poètes français, 2023

## Margijsbos

*Soms tel ik de bomen  
wanneer ik 's middags wandelen ga  
bladeren die ritselen  
tussen een blauwe zonnestraal  
struiken die kraken  
als ze mijn armen raken  
en aarde die dofzingt  
onder mijn stappen in het mos  
alles ademt vrede uit  
beekjes stromen tussen de bomen  
borrelend op zoek naar de Dijle.*

*Plotseling, het einde van het bos  
een golvend landschap strekt zich voor mij uit  
ik adem diep en voel mij heerlijk*

*morgen kom ik terug om voor jou  
wat wilde bloemen te plukken.*

**Huguette Bastin**

*Sometimes I count the trees  
when I take a noon-time walk  
leaves that rustle  
twixt a blue ray of sunshine  
branches that creak  
when they brush my arms  
and earth that sings a dull song  
under my feet in the moss  
everything breathes out peace  
rivulets flow between the trees  
bubbling their way towards the Dijle*



© Adobe Stock

*Suddenly, at the edge of the wood  
a rolling landscape is spread out before me  
I breathe deeply and enthralled in this magic  
tomorrow I'll come back and  
pick a bunch of wild flowers for you.*

**Translation : Archie Clarke**

De Margijsbos is gelegen op de flanken  
ten oosten van de Ijsevallei in Huldenberg.

# L'Europe, une liberté à ne pas perdre de Philippe Bertrand

*Philippe Bertrand a rejoint la DG BUDG en 1999. Il a représenté la Commission au Comité Budgétaire du Conseil à partir de 2012. En 2016, il a rejoint la « Task Force » de Michel Barnier et a dirigé l'équipe qui a négocié le volet financier de l'accord de retrait (la « facture » du Brexit). Par la suite, il a co-présidé la table de négociation traitant de la participation des Britanniques aux programmes de l'Union (« Horizon Europe ») ainsi que celle visant à assurer la coordination de la sécurité sociale.*

**A**u lendemain du vote sur le Brexit, Marine Le Pen a proclamé que « pour tous les patriotes, pour tous les amoureux de la liberté, ce jour est donc un jour de joie. » Huit ans plus tard, le programme de son parti entend certes apporter des restrictions aux accords de Schengen et veut affirmer la primauté de la constitution française sur le droit européen, mais il est devenu néanmoins plus prudent. Similairement, en 2016, Geert Wilders semblait favorable à un « Nexit ». Aujourd'hui au pouvoir, sa position est aussi plus prudente et prône essentiellement un changement de l'Union « de l'intérieur ».

C'est que le Brexit a montré que pour les pays, grands ou petits, riches ou pauvres, il est difficile de se priver des facilités qu'offre l'Union

européenne. Plus encore, le Brexit a aussi démontré que pour jouir de ces facilités, il n'y avait pas d'autres solutions que de mettre en commun une partie de la souveraineté nationale. L'Europe a construit un formidable édifice qui permet aux marchandises, aux plantes, aux animaux, aux humains, aux services de voyager selon des règles communes. Le Brexit a montré le caractère essentiel de ces règles et l'obligation de respecter certains principes pour que le système fonctionne, comme la primauté du droit communautaire et l'importance de l'autorité de la Cour de Justice pour leur interprétation. Il a aussi mis en évidence l'extraordinaire liberté que ces règles nous ont apportée.

Ce livre décrit les mécanismes qui ont été mis en place pour assurer la circulation sans barrière (ou presque) au sein de l'Union Européenne. Ce n'est pas un livre pour spécialistes, mais plutôt pour le citoyen curieux. Il est divisé en grands chapitres plus ou moins indépendants qui peuvent être lus « dans le désordre ». Et surtout, il est illustré, si bien qu'il est possible d'aborder chaque chapitre « en regardant les images » et leurs commentaires et ensuite de lire le texte pour l'approfondir. ■



**L'Europe, une liberté à ne pas perdre**  
de Philippe Bertrand  
Éditions Mellier, mai 2024  
320 pages  
Disponible à Bruxelles (Librairie du Midi,  
Librairie européenne, Filigranes )  
et à Liège (Librairie Pax).

# L'Europe et ses défis de Gérard Vernier

*Après des études à l'Université de Paris (Faculté de droit et Institut d'études politiques), Gérard Vernier est entré à la Commission en 1973. Sa carrière a débuté à la Direction générale chargée des relations avec les pays en développement («DG VIII» à l'époque), un domaine auquel il a collaboré durant 26 ans. En 2000, il a rejoint le Secrétariat général de son institution pour coordonner la rédaction du Rapport général sur les activités de l'UE. Pensionné en 2011, il s'est vu offrir l'opportunité de vivre une retraite dynamique en qualité d'enseignant à l'Université libre de Bruxelles. Outre le livre évoqué ci-dessous, il s'est également associé en 1981 à un autre fonctionnaire de la Commission (Frédéric Baron) pour publier un ouvrage consacré au Fonds européen de développement.*

perspectives qui se présentent sur le terrain des institutions et des ressources, la question d'un nouvel élargissement ne pouvant être ignorée. Les auteurs ont conclu leurs propos par une réflexion sur la plausibilité de la nouvelle émergence d'une puissance continentale régénérée. ■

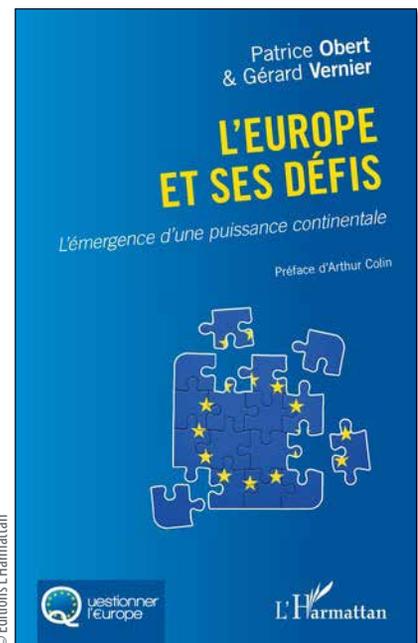
**A**u printemps, les éditions L'Harmattan ont publié « L'Europe et ses défis » un ouvrage écrit en association avec Patrice Obert, ancien haut fonctionnaire à la ville de Paris. Les auteurs avaient fait connaissance par le biais de « Sauvons l'Europe », une association créée en 2005, au lendemain de l'échec, en France, du référendum sur le projet de constitution européenne, et dont le nouveau président, Arthur Colin, a préfacé le livre.

## L'ouvrage s'articule autour de deux approches :

- une partie invitant à relire l'histoire de l'Europe non seulement sur le plan chronologique, mais aussi celui de quelques traits originaux d'une « aventure » spécifique : les voyages, les échanges, le savoir, la quête de la nouveauté - avec, en toile de fond, un

questionnement sur l'existence d'une « identité européenne », fondée sur un socle de valeurs communes, voire un modèle de civilisation dans lequel une certaine spiritualité a occupé une place non négligeable ;

- une partie consacrée à l'analyse des principaux défis que doit affronter l'UE à un moment où un nouveau Parlement européen et une nouvelle Commission sont appelés à voir le jour. Sans chercher l'exhaustivité, les auteurs se sont ainsi attachés à mettre en évidence les enjeux que représentent la crise du coronavirus, la guerre en Ukraine, le défi migratoire ainsi que différentes transitions en cours : écologique, numérique, démographique, énergétique. Ils se sont également interrogés sur la place de l'Europe dans un monde multipolaire et sur les



**L'Europe et ses défis**  
L'émergence d'une puissance continentale  
de Patrice Obert & Gérard Vernier  
Éditions L'Harmattan, avril 2024  
202 pages.

# Deux peuples pour un État ? de Shlomo Sand

par **Emiliano Fossati**

Ancien directeur Asie à la DG Relations extérieures. Pensionné depuis 2000.

*L'auteur est un historien israélien, professeur émérite de l'Université de Tel-Aviv. Écrit peu avant le 7 octobre, le livre aborde des questions d'importance également pour l'Europe.*

Comme l'indique le sous-titre, « Relire l'histoire du sionisme », le livre traite longuement des différentes interprétations du sionisme depuis sa fondation en 1897 jusqu'à l'époque récente. Cependant, pour un non spécialiste et pour un européen, le plus grand intérêt de cet ouvrage est ce qui apparaît entre les lignes, c'est-à-dire l'évolution et la situation actuelle de l'État d'Israël et les solutions envisageables pour l'avenir de la Palestine.

Comme on le sait, le sionisme souhaitait la création d'un État pour les Juifs dans leur pays d'origine en réponse aux persécutions qu'ils subissaient en Europe. Cependant, au début, l'émigration juive était principalement dirigée vers les Amériques et seule-

ment en très petite partie vers la Palestine (2,5 millions contre 65 mille entre 1882 et 1924). La situation a changé quand les États-Unis ont fermé leurs frontières aux non protestants. La grande émigration s'est réalisée après la deuxième guerre mondiale et la Shoah.

En 1947-48, il y avait en Palestine environ 600 000 Juifs et 1,3 millions de Palestiniens. La résolution de l'ONU envisageait deux États, un Israélien (avec 60% du territoire et 45% d'Arabes) et un Palestinien (avec 38% de Juifs). Après la déclaration d'indépendance d'Israël, les États arabes voisins, qui refusaient cette solution, ont déclenché une guerre. La victoire d'Israël a permis de créer un État juif presque homogène, suite également à l'émigration de 700 mille Arabes terrifiés. Chez les Palestiniens, l'émergence d'un sentiment national n'a commencé qu'après la Nakba (c'est-à-dire la catastrophe de l'exode forcé) et l'OLP n'a été fondée qu'en 1964.

La situation actuelle est celle qui a suivi la guerre des Six Jours en 1967, au cours de laquelle Israël a occupé toute la Palestine. La Cisjordanie est divisée en trois zones, séparées par des murs, toutes sous le contrôle de facto de l'armée israélienne, tandis que l'Organisation Nationale Palestinienne n'a qu'une autorité limitée sur les deux zones plus petites. Des colonies israéliennes s'y sont progressivement installées, atteignant désormais une population de 850 000

personnes y compris quatre ministres du gouvernement de Netanyahu.

Selon l'auteur, la situation actuelle est intenable. Il y a une intégration économique de l'ensemble du territoire et chaque jour des milliers de Palestiniens vont travailler en Israël. Du point de vue des droits, toutefois il existe une véritable situation d'apartheid. Pour l'avenir il y a théoriquement trois options : - un seul État démocratique laïc ; - une Confédération de deux États souverains ; - un État binational avec égalité civile et respect des droits collectifs des deux groupes (langue, civilisation et religion). Si la première solution paraît absolument imaginative, l'option des deux États a toujours existé et est maintenant la seule envisagée. Mais, selon l'auteur, dans la présente situation d'intégration économique et de facto de mélange ethnique sur tout le territoire, l'idée de pouvoir créer deux États est totalement irréaliste.

La seule option reste donc celle d'un État binational, à fin de partager la souveraineté vu qu'on ne peut pas séparer les deux peuples. Ceci serait possible comme le démontre la collaboration existante entre juifs et arabes dans la ville de Haïfa. L'auteur ne croit cependant pas que cela puisse être réalisé à court terme et craint qu'il sera nécessaire de passer par une nouvelle catastrophe. ■

*La guerre en cours serait-elle seulement le début ?*

*Il faut espérer que la tragédie actuelle conduite à une prise de conscience de toutes les parties, inclus les pays occidentaux.*

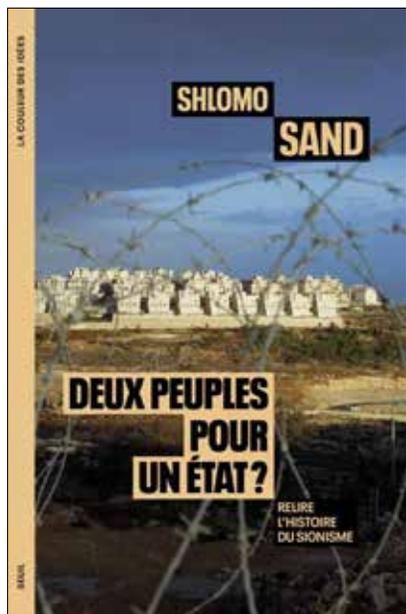
## Deux peuples pour un État ?

Relire l'histoire du sionisme

de Shlomo Sand

Éditions du Seuil

2024, 243 pages.



# Nicolas Tenzer : Notre guerre

*L'auteur de ce volumineux ouvrage, très documenté, est un essayiste, géopolitologue et haut fonctionnaire français, auteur de nombreuses publications et connu comme fervent adepte de l'action de l'OTAN dans le monde. Son livre apparaît comme un hymne aux démocraties occidentales libérales et à leurs valeurs face aux dictatures et aussi comme un avertissement contre le risque de laxisme de ces démocraties à l'égard des régimes autoritaires, en particulier le régime russe actuel. La guerre en Ukraine est aussi « notre guerre ». Les morts ukrainiens sont aussi les nôtres. C'est une guerre que la Russie doit perdre.*

Les crimes commis par la Russie en Ukraine sont immenses et consubstantiels à son régime : le crime devient son idéologie. Notre indifférence au crime, dit l'auteur, « prépare notre défaite stratégique ». Depuis longtemps, nous avons sous-estimé la menace posée par le Kremlin et cru qu'une négociation était possible avec une Russie qui tiendrait ses engagements. L'échec de l'accord de Minsk de février 2015 a prouvé qu'il n'en est rien<sup>1</sup>. Cet échec, estime l'auteur, était une première faillite de l'Occident face à la Russie.

Avec l'invasion de l'Ukraine en février 2022, la Russie a montré que son objectif est la destruction d'une nation et l'anéantissement d'un peuple. Or les intentions de la Russie ont été sous-estimées par l'Occident, coupable de n'avoir pas programmé, dès le début de cette guerre, la livraison immédiate de toutes les armes nécessaires à l'Ukraine. La diplomatie classique a montré ses limites, elle est obsolète dans le cas de l'Ukraine et doit céder la place à une diplomatie de guerre, car nous avons affaire à un « ennemi total » avec lequel toute négociation est inenvisageable, de même que tout compromis territorial. Il ne peut y avoir de paix sans respect du droit international. Des concessions amèneront la guerre suivante.

Le président russe, affirme l'auteur, ne s'arrêtera que s'il est défait. Il faut donc assurer à l'Ukraine une victoire totale.

Tenzer porte un jugement très positif sur la perspective de l'intégration de l'Ukraine, qu'il qualifie de « grande nation », à l'Union européenne. Elle est aux avant-postes du combat pour l'Europe et son ancrage européen porte une promesse de défense accrue des droits de l'homme. Quant à l'OTAN, elle sort certes renforcée du conflit mais reste « brinquebalante » du fait de ses attermoissements.

La conclusion de Tenzer, dans ce livre très engagé, est plutôt pessimiste car il estime que les dirigeants occidentaux ne prennent pas véritablement la mesure du conflit ukrainien et acceptent donc implicitement que Moscou peut continuer ses crimes contre l'humanité dans les années qui viennent. ■

par Daniel Guggenbühl  
Membre du Comité de rédaction



**Notre guerre**  
**Le crime et l'oubli :**  
**pour une pensée stratégique**  
de Nicolas Tenzer  
Éditions l'Observatoire  
2024, 600 pages.

<sup>1</sup> Il s'agit d'un accord de cessez-le-feu dans le Donbass conclu lors d'un sommet dans la capitale biélorusse réunissant les dirigeants français et allemand avec les présidents russe et ukrainien ainsi que les représentants de deux « républiques » séparatistes du Donbass.

# Un enseignement du génocide rwandais

par Jean-François Drevet  
Membre du Comité de rédaction

En avril dernier, lors de la 30<sup>e</sup> commémoration du génocide de 1974, l'un des trois reconnus comme tels par les Nations unies<sup>1</sup>, tout a été dit ou presque sur cet atroce événement, un peu moins sur le rôle des puissances et dans ce qui aurait pu ou dû être fait pour le prévenir ou l'empêcher. Nous n'avons pas ici l'ambition de revenir sur l'ensemble du problème, mais de le relier à une préoccupation déontologique qui peut nous concerner directement, en tant que fonctionnaires internationaux : la capacité d'alerter nos hiérarchies sur des projets mettant en danger des populations que nous sommes venus aider.

## Avant et pendant le génocide, l'intérêt des messages d'alerte

Au Rwanda, bien davantage que dans les deux cas précédents de génocides, une opération de cette importance ne pouvait rester ignorée des diplomates et des militaires, ainsi que des autres résidents étrangers dont la mission était précisément d'observer les réalités du pays. Si les archives ne sont pas encore toutes accessibles, les témoins aujourd'hui retraités, alors tenus par leurs obligations de réserve, ont confirmé qu'ils avaient adressé à leurs autorités les informations dont ils disposaient, qui ne laissaient guère de doute sur la préparation de massacres de grande ampleur.

Pour la France, Vincent Duclert reconnaît l'existence de ces messages d'alerte, confirmée par plusieurs témoignages des militaires français désormais à la retraite. D'après son rapport<sup>2</sup>, « ils ont été contraints d'obéir à des ordres politiques très problématiques, les plaçant dans des situations intenables qui les ont amenés, pour certains, à leur opposer courageusement l'éthique de la mission. Avec de rares diplomates, ils ont montré qu'une autre politique était possible, dirigée vers la protection des populations tutsi. » Mais leurs messages ont été ignorés, aboutissant à une « responsabilité accablante [de la France] dans un engrenage qui a abouti au pire, alors même qu'elle cherchait précisément à l'éviter. »

Cette carence des autorités n'a malheureusement pas été un fait nouveau. En 2015, à la veille du centenaire du génocide arménien, l'Allemagne<sup>3</sup> a officiellement reconnu la coresponsabilité de ses gouvernants, qui n'avaient pas voulu tenir compte des informations rassemblées par ses militaires, ses diplomates et ses missionnaires, qui indiquaient que cette opération était en préparation, puis en cours. Les études concernant

l'holocauste ont aussi établi que des informations détaillées concernant les opérations d'extermination à grande échelle entreprises par les nazis à partir en 1941 en Europe orientale étaient connues de certains milieux bien informés, proches des centres de décision alliés.

## Après le génocide, la tentation du déni

En dépit de l'importance des massacres et de la diffusion de nombreuses informations, les négationnistes n'ont pas désarmé. La Turquie cherche à imposer son déni au monde entier, soit en banalisant le concept de génocide, dont elle accuse la Chine contre les Ouïgours ou Israël contre les Palestiniens. Au Rwanda, le terme de « double génocide » a été évoqué pour relativiser celui des tutsis. On se souvient aussi des falsificateurs de l'histoire qui avaient affirmé qu'à Auschwitz, « on n'avait gazé que des poux. »

À ce titre, la gestion des suites du génocide rwandais par le gouvernement de Kigali présente une particularité. Pour la première fois, à la différence des Arméniens et des juifs, ce sont les victimes qui sont restées maîtresses du terrain. Beaucoup de pays ont dressé des monuments en mémoire du génocide arménien, mais on n'en trouvera pas en Turquie, ni sur le lieu des massacres, ni ailleurs. Si Auschwitz reste le plus grand cimetière du monde, on n'y trouve pas beaucoup de tombes. Ce n'est pas le cas au Rwanda où les mémoriaux sont bien mis en évidence. C'est particulièrement évident à Murambi, où plusieurs centaines de cadavres sont encore visibles (sur environ 50000 personnes tuées sur le site, notamment des enfants).

Le mémorial de Kigali fait une relation sobre des événements de 1994 et de ce qui les a rendus possibles. Il rappelle d'autres forfaits en soulignant la parenté du génocide rwandais avec d'autres atrocités : l'Holocauste et d'autres crimes de masse commis en Namibie contre les Hereros par l'Allemagne impériale, les horreurs commises par les Khmers rouges au Cambodge et l'armée serbe en Bosnie. Par contre, on observe une absence totale de référence au génocide arménien. On a de la peine à croire à un oubli fortuit : serait-ce parce que l'ONG anglaise dédiée à la prévention des crimes contre l'humanité qui a organisé la présentation recevrait des fonds d'une *charity* où intervient la Turquie ?

Serait-il trop compliqué de faire un rapprochement entre toutes les victimes des génocides ? On ne dit rien aux Rwandais et aux autres visiteurs du mémorial de Kigali des méthodes très similaires à celles des milices rwandaises, déjà employées par l'administration ottomane pour transformer des populations civiles en génocidaires. En dépit de ses nombreuses analogies avec le sien, Israël refuse de reconnaître comme tel celui des Arméniens. Rien n'est parfait !

<sup>1</sup> Avec le génocide juif et celui des Arméniens.

<sup>2</sup> Vincent Duclert, *Le Monde* du 24 avril 2024

<sup>3</sup> L'Allemagne, par la voix de son président Joachim Gauck, a reconnu le « génocide » des Arméniens, soulignant « une coresponsabilité, et même, potentiellement, une complicité » allemande dans ce crime. « Nous devons également, nous Allemands, faire notre travail de mémoire », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie religieuse à Berlin (*Le Monde* du 23 avril 2015).

# Les J.O. à Anvers

par Ambroise Perrin

Entré au Parlement européen en 1991, porte-parole du Groupe socialiste.  
Pensionné depuis 2018.

## Deux champions olympiques finlandais

C'est notre beau pays, la Belgique, qui a accueilli les Jeux Olympiques en 1920, à Anvers. Les Jeux de 1916 avaient été annulés, en pleine Guerre mondiale, et ce fut en « hommage à la souffrance et à la bravoure des Belges » que du 23 avril au 12 septembre 1920, 2561 athlètes masculins et 65 femmes, venant de 29 pays, s'affrontèrent dans 22 sports.

Le roi Albert Ier présida la cérémonie d'ouverture, sans mascotte ni flamme, les porteurs de flambeau ne seront « inventés » qu'en 1936 par le régime nazi aux Jeux de Berlin, des relais symboles de docilité masquée de prestige, à des fins de propagande, un folklore mystique qui se poursuit de nos jours encouragés par des marques commerciales. L'épreuve du javelot était une des épreuves que l'on nommait « reine », et j'ai trouvé dans les *Annales politiques et littéraires de juillet 1924* - un magazine d'il y a donc un siècle exactement - une interview du champion Myyrä, un Finlandais record du monde

de la spécialité, médaille d'or à Anvers puis aux Jeux suivants, à Paris.

Joonas Myyrä dit qu'il n'a pas le temps de passer sa vie un javelot à la main, puisque le champion olympique est directeur de banque. Mais il respecte des principes élémentaires d'hygiène : dès qu'il a terminé son travail il va faire de la gymnastique, il va courir, sauter et lancer. Donc de l'entraînement et pas de tentations ni de distractions : le sport absorbe tous les moments que sa jeunesse pourrait réserver à l'oisiveté. Pas le moindre excès, pour vivre une existence saine et régulière, et ignorer les écarts que font faire les plaisirs des grandes villes. Le sport est pour lui réglémenté de façon absolue, et il ajoute, de façon plus religieuse que militaire. Il donne dans cette interview un secret, celui qui permet le meilleur rendement des muscles : le sauna, une étuve où l'on projette de l'eau sur des pierres chaudes et où l'on se fouette le corps avec des verges de bouleau en restant étendu sur des planches. En Belgique il a battu ses concurrents de 2 m, un jet de javelot à 65,78 m, (aujourd'hui, inégalé depuis 1996, le record est de 98,48 m).

Son compatriote Paavo Nurmi a un petit nom, le « Finlandais volant » ; cet ingénieur en mathématiques n'est pas un coureur fantôme, c'est un champion de course de fond et de cross-country, capable d'accélération phénoménales dans les derniers mètres d'une course, tout en gardant un visage impassible, un Buster Keaton du 10 000 m dont il est le champion. Il a



© ANACE

un palmarès de 22 records du monde, de neuf médailles d'or olympiques et d'une suspension à vie pour s'être enrichi lors de tournées de gala américaines, enfreignant les lois de l'amateurisme. (Il deviendra un prospère promoteur immobilier). Sa méthode, trois entraînements par jour, avec toujours un chronomètre en main, pour être le plus régulier possible. Et il ne fume pas, il ne boit pas, ce qui semble étonner le journaliste Jacques Mortagne qui conclut son article en précisant que cette saine stimulation permet d'obtenir d'incroyables résultats.

Enfin sur un ton délicieusement moralisateur pour nos sportifs belges et français, il précise « puissent ces lignes donner à nos athlètes le courage de se mettre à l'œuvre. Le jour où ils consentiront à s'entraîner convenablement, ils seront capables de grandes choses. Et la fierté de ceci ne justifie-t-elle pas les sacrifices qu'impose cela ? » C'était en Belgique il y a un siècle ! ■



Le Finlandais Nurmi, recordman du monde du 10 000 m, plat (5 m. 10 s. 3/5)

© ANACE

# Les 100 ans de Marie-Thérèse Molitor



la DG III en tant que secrétaire et ensuite documentaliste. Après 45 ans de service, elle a pris sa pension en 1989.

De son premier mariage en 1948, Marie-Thérèse a eu deux filles, dont notre collègue Daniella Sartor qui a également travaillé à la Commission, et notamment à la DG HR. Une fois pensionnée, Marie-Thérèse a eu de multiples activités, entre la garde d'enfants, la peinture sur porcelaine, la musique et les nombreux voyages qu'elle a effectués en Europe et ailleurs. Elle a gardé un amour immodéré pour la Tunisie. Elle a habité un petit appartement à Woluwe-St-Lambert jusqu'en 2022, où elle a intégré une maison de repos à Bruxelles. C'est surtout la musique qui lui procure du plaisir et qui mobilise sa mémoire. Il y a peu, elle connaissait encore de nombreux chants en différentes langues par cœur. Le 10 mai dernier, elle a fêté ses 100 ans dans la résidence où elle vit et elle n'a pas manqué d'entonner certaines chansons du temps passé dans différentes langues et ... par cœur.

**Monique Théâtre**  
*Rédactrice en chef*

Née en 1924 au Luxembourg, notre ancienne collègue Marie-Thérèse a connu une enfance et une adolescence très heureuses. Baignée dans une ambiance musicale, elle rêvait de devenir chanteuse d'opérette, ce qui correspondait à son tempérament plutôt artiste. Mais ce projet fut vite abandonné car dénigré par sa famille. Enrôlée par les Allemands durant la seconde guerre mondiale,

elle a travaillé dans des laboratoires et dans des fermes, situation dont elle a pu s'échapper à la fin de la guerre grâce à un contingent américain, ceci grâce à ses talents linguistiques car elle maîtrisait parfaitement l'anglais. Elle a ensuite travaillé comme traductrice à l'hôtel Métropole durant dix ans avant d'entrer à l'Euratom en 1958 où elle avait le numéro de personnel ... 67. À la fusion des Exécutifs, elle a intégré



## Yvette Dorp

**Notre ancienne collègue Yvette Dorp est devenue centenaire le 9 juillet dernier.**

Elle avait travaillé comme archiviste à la DG IX (Administration) de la Commission. Une fois à la pension, Yvette est restée très active, passionnée par la vie culturelle, fréquentant

expositions, visites, théâtres, très souvent accompagnée de ses amis. Elle a notamment participé à de nombreux voyages organisés par la Section Belge. Avec son tempérament vif et alerte, ses réparties et sa « gouaille » bien trempée, elle ne laissait personne indifférent et était d'une charmante compagnie. Elle a passé le cap des 100 ans dans sa maison à la périphérie de Bruxelles où elle réside toujours. ■

# Marcello Burattini (1936-2024)

Entré très jeune à la Commission, en 1958, Marcello a d'abord passé une dizaine d'années au Secrétariat général de la Commission où il était chargé de la gestion des réponses aux questions parlementaires. Le poste de chef du protocole étant devenu vacant, le président Gaston Thorn, persuadé que Marcello avait le profil pour la fonction, l'a fait nommer à ce poste qu'il a occupé durant quinze ans. Il s'y est employé à établir un ensemble de règles qu'il appelait d'ailleurs sans fausse modestie « un vrai protocole ». C'est dans cette fonction que beaucoup d'entre nous l'ont connu et nous avons tous apprécié son aisance et son professionnalisme. Il était véritablement fait pour ce métier. Jacques Delors, en particulier, qui n'était pas particulièrement porté aux mondanités, a pu bénéficier de ses conseils avisés lorsque d'éminentes personnalités du monde entier se rendaient au Berlaymont pour des entretiens ou lorsqu'il se rendait dans d'autres pays.



© EC, 1994 - Photographie : Jean-Pierre van der Elst

Après sa retraite en 1998 à l'âge de 62 ans, Marcello s'est adonné à de multiples activités comme la lecture, les promenades ou le sport en salle. Il est aussi devenu un membre actif du groupe de bénévoles de la section Belgique qui viennent en aide aux collègues âgés en difficulté. Il a pu ainsi fréquemment se rendre utile auprès de personnes qu'il a connues au cours de ses années d'activité et leur témoigner son empathie. Il est décédé le 14 mai 2024. ■

par Daniel Guggenbühl  
Membre du Comité  
de rédaction

## En 1997, le magazine Politico publiait un article à son sujet :

US President Bill Clinton's over-zealous security services once stopped the Commission president's car getting through to the institution's Breydel headquarters. Jacques Santer had to get out and walk the rest of the way. It was not an auspicious start to an official visit and is an occasion still fresh in the memory of the Commission's head of protocol Marcello Burattini. The mix-up occurred when Clinton arrived almost half an hour early one Saturday afternoon three years ago. Nothing was ready. « I did not know what to do, so President Clinton had to stay in his car reading a paper », explains Burattini.

« The big rule in protocol is that it is better to arrive five minutes late than one minute early. All the strategy is ready

for the time when people are supposed to arrive and from that moment on, everything works. But it is very disruptive if visitors, due to mistakes made by their security, arrive a quarter of an hour early. « Fortunately, Clinton's most recent visit to the Commission went much more smoothly. Numerous civil servants went down to meet him on arrival and he shook hands with all of them. « People who come here do not usually arouse such curiosity. That made for a very nice atmosphere. » Burattini welcomes up to 50 heads of state and 60 prime ministers a year. « There is not a single head of state who has not come here except Fidel Castro, and the Iranians and Iraqis. I have seen them all : the Pope, the Dalai Lama, Clinton, Bush, Yeltsin. » Some of the visits stand out in Burattini's memory, such as the time when Palestinian leader Yasser Arafat arrived with security guards armed to the teeth.



© Adobe Stock

| NOM & PRÉNOM                 | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| AELAERTS Marc                | 6/03/60           | 1/05/96         | 3/05/24       | COM         |
| AHRENDT Inge                 | 28/12/38          | 1/07/10         | 23/05/24      | COM         |
| ALBERTINI-ROTH Hilde         | 30/10/35          | 1/08/97         | 23/05/24      | COM         |
| ANTONIANI Biancamaria        | 22/05/32          | 1/10/95         | 1/03/24       | COM         |
| AUZAT Annick                 | 16/09/37          | 1/06/24         | 17/06/24      | COM         |
| BARSETTI Virgilio            | 28/11/39          | 1/04/01         | 20/06/24      | COM         |
| BARTOLOMEO Pasquale          | 8/01/39           | 1/02/04         | 16/06/24      | COM         |
| BASTIN André                 | 5/02/53           | 1/08/15         | 12/05/24      | COM         |
| BERNARD Gisele               | 16/05/39          | 1/11/17         | 29/04/24      | COM         |
| BERTONA Vilma                | 27/01/40          | 1/11/14         | 2/06/24       | COM         |
| BIANCHI Nelly                | 29/10/59          | 1/02/18         | 17/05/24      | COM         |
| BLAABJERG SORENSEN Tove      | 23/03/48          | 1/06/08         | 30/04/24      | COM         |
| BORREY-VAN INGELGEM Reimonda | 23/11/33          | 1/06/94         | 8/06/24       | COM         |
| BRAUN Ulrike                 | 17/09/57          | 1/10/22         | 23/06/24      | EEAS        |
| BREEDVELD Dirk               | 21/02/29          | 1/03/89         | 16/06/24      | COM         |
| BROCH Luigi                  | 14/06/39          | 1/04/03         | 30/05/24      | PE          |
| BRUESER Antonius             | 20/12/49          | 1/03/11         | 19/05/24      | COM         |
| BRUNO René                   | 28/10/34          | 1/06/24         | 26/05/24      | COM         |
| BUGEJA Stephanie             | 17/09/85          | 1/02/24         | 15/06/24      | PE          |
| BURATTINI Marcello           | 16/10/35          | 1/04/98         | 14/05/24      | COM         |
| CAMACHO-FERNANDES Ivo        | 23/12/35          | 1/11/94         | 13/05/24      | COM         |
| CAMBINI-TOGNAZZONI Paola     | 27/11/38          | 1/04/02         | 20/05/24      | COM         |
| CAMMAERT André               | 16/09/37          | 1/06/18         | 9/05/24       | COM         |
| CANNISTRA Rocco              | 22/12/51          | 1/01/17         | 13/06/24      | CDR         |
| CARDOT Bernard               | 22/02/52          | 1/09/15         | 10/05/24      | COM         |
| CARPANESE Monique            | 24/02/50          | 1/01/08         | 30/05/24      | COM         |

| NOM & PRÉNOM                | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| CEBOLLERO DOMINGUEZ Antonio | 21/09/40          | 1/01/01         | 30/05/24      | CM          |
| CHAIX Suzette               | 10/07/39          | 1/08/99         | 15/06/24      | COM         |
| COSSA Sante                 | 6/12/42           | 1/08/04         | 10/05/24      | PE          |
| CRASNER Anthony             | 9/01/45           | 1/02/10         | 1/05/24       | COM         |
| CREMONA Ena                 | 17/11/36          | 1/04/15         | 24/05/24      | CJ          |
| DALL'OSTERIA Renata         | 25/01/25          | 1/02/90         | 1/05/24       | COM         |
| DE DEMO Alfredo             | 4/10/36           | 1/11/01         | 2/06/24       | PE          |
| DE HOOP Baukjen Wilhelmina  | 13/06/34          | 1/04/13         | 26/05/24      | COM         |
| DEJEANS Monique             | 12/04/55          | 1/04/19         | 3/04/24       | COM         |
| DEKKERS Johannes            | 30/05/39          | 1/05/02         | 25/05/24      | CM          |
| DI RENZO Aldo               | 6/08/37           | 1/09/02         | 3/05/24       | PE          |
| DIONIGI Carlo               | 28/05/45          | 1/06/10         | 20/05/24      | PE          |
| DUNSTAN Paul Philip         | 10/09/55          | 1/08/14         | 13/05/24      | PE          |
| DUSAUSOY Fernand            | 26/05/35          | 1/01/00         | 11/06/24      | COM         |
| EBERT Hedwig                | 22/10/39          | 1/11/04         | 5/04/24       | COM         |
| ELLIOTT Kenneth             | 12/09/53          | 1/10/18         | 9/06/24       | COM         |
| EMER Gerarda                | 24/09/36          | 1/10/96         | 14/04/24      | COM         |
| FINETTI Aurelio             | 28/06/38          | 1/07/03         | 31/05/24      | COM         |
| FORTI Claudio               | 11/07/55          | 1/07/14         | 9/05/24       | COM         |
| FRAYSSE-IZARN Jacqueline    | 9/10/29           | 1/09/96         | 25/04/24      | COM         |
| GODELLE Maurice             | 6/12/30           | 1/01/96         | 2/05/24       | COM         |
| GOEBBELS Annette            | 11/08/45          | 1/01/07         | 16/05/24      | PE          |
| GUENTHER Lieselotte         | 28/12/29          | 1/11/09         | 22/06/24      | COM         |
| GUINEE ENZA Marga           | 14/07/42          | 1/08/02         | 25/04/24      | COM         |
| HAFHOUF Mustapha            | 8/05/42           | 1/11/21         | 14/06/24      | COM         |
| HEAVEY Breda                | 6/02/38           | 1/05/22         | 2/05/24       | COM         |
| HELLER Per                  | 10/06/51          | 1/07/03         | 26/05/24      | COM         |
| HENKE Marianne              | 14/04/44          | 1/09/05         | 10/06/24      | CM          |
| HOJEN Lone                  | 13/11/65          | 1/06/21         | 20/01/24      | COM         |
| HOOGSTEDER Mara             | 16/05/41          | 1/02/13         | 8/08/23       | PE          |
| HULD Thomas                 | 16/01/63          | 1/12/19         | 22/06/24      | COM         |
| JUNIOR Inge                 | 21/04/32          | 1/12/21         | 4/05/24       | COM         |
| KING Richard                | 7/12/49           | 1/07/19         | 29/05/24      | PE          |

## NOUS ONT QUITTÉS

| NOM & PRÉNOM                   | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|--------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| KOKKINOS Nikos                 | 12/12/37          | 1/01/03         | 30/04/24      | COM         |
| KTENAS Angelos                 | 15/04/45          | 1/03/10         | 30/05/24      | COM         |
| KUIJPERS Ingrid                | 16/05/59          | 1/09/96         | 24/04/24      | PE          |
| LANGENAKEN Monique             | 22/03/36          | 1/10/18         | 20/04/24      | PE          |
| LIBERT CERUTTI Michelle        | 16/11/37          | 1/12/02         | 25/05/24      | COM         |
| LOOS-BOUR Martine              | 4/09/54           | 1/07/14         | 8/05/24       | PE          |
| LOPARCO-LANDINI Leonilde       | 19/08/40          | 1/12/97         | 21/05/24      | COM         |
| LOY Lesley                     | 16/12/48          | 1/03/10         | 30/04/24      | COM         |
| MALGARINI Emilio               | 31/07/39          | 1/04/04         | 5/06/24       | COM         |
| MASLIAS Xanthoula              | 24/08/57          | 1/09/22         | 27/05/24      | PE          |
| MASSON Bertrand                | 14/11/67          | 1/07/23         | 18/06/24      | ITA         |
| MCDERMOTT George               | 30/03/36          | 1/10/96         | 27/04/24      | COM         |
| MENICHINI Sonia                | 1/05/33           | 1/06/98         | 7/05/24       | COM         |
| MESSMER Kirk                   | 31/05/57          | 1/06/99         | 12/04/24      | COM         |
| MICHELETTI Giuseppina          | 3/09/27           | 1/02/21         | 19/05/24      | COM         |
| MILLAN Gwendoline May          | 13/02/27          | 1/03/13         | 5/05/24       | COM         |
| MIRANDOLA Corrado              | 25/10/38          | 1/11/03         | 30/05/24      | COM         |
| MOLLING Guy                    | 7/01/46           | 1/02/06         | 16/05/24      | PE          |
| MONSEU-VAN BELLE Anna          | 26/11/27          | 1/07/93         | 11/06/24      | COM         |
| OOSTRA Albert                  | 16/11/51          | 1/12/16         | 12/06/24      | COM         |
| PARRAVICINI Rose Anne          | 14/04/31          | 1/05/93         | 3/05/24       | COM         |
| PEREZ SIMON Maria Del Carmen   | 16/07/42          | 1/08/07         | 10/05/24      | COM         |
| PFAEHLER Fritz                 | 21/10/32          | 1/11/97         | 19/03/24      | COM         |
| PIPLIES Lothar                 | 27/08/32          | 1/09/97         | 26/05/24      | COM         |
| PLETSCHETTE Nelly              | 23/11/33          | 1/06/24         | 2/06/24       | COM         |
| POLFER André                   | 20/09/50          | 1/05/04         | 15/05/24      | COM         |
| POORTMAN Liesbeth              | 27/07/36          | 1/04/91         | 18/05/24      | PE          |
| PRICE Charles                  | 22/05/56          | 1/06/21         | 7/06/24       | COM         |
| PRUY Juergen                   | 18/09/44          | 1/07/06         | 26/05/24      | COM         |
| QUERTON Yvon                   | 10/09/31          | 1/10/96         | 4/05/24       | COM         |
| RAMPINI-WEBER Cécile           | 10/10/34          | 1/11/98         | 15/05/24      | PE          |
| REBENTISCH Michael             | 9/07/56           | 1/08/20         | 24/04/24      | ERA         |
| RIBOT-MOREAU Marcelle Lucienne | 5/02/27           | 1/04/11         | 21/05/24      | COM         |

| NOM & PRÉNOM                 | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| RIVAT Charlotte              | 14/05/27          | 1/11/90         | 12/05/24      | CM          |
| ROBERT Mauricette            | 4/03/39           | 1/06/94         | 2/06/24       | PE          |
| ROBERTS David Francis        | 28/08/41          | 1/09/06         | 19/04/24      | COM         |
| ROGERS Michael               | 4/10/40           | 1/03/06         | 5/05/24       | COM         |
| ROUSSEAUX Guy                | 27/03/43          | 1/04/08         | 14/06/24      | CM          |
| RYAN Brendan                 | 17/01/49          | 1/02/16         | 5/06/24       | COM         |
| SAUERBREY Dieter             | 18/12/36          | 1/07/99         | 22/05/24      | COM         |
| SCHENK-DENAU Helga           | 6/04/33           | 1/09/98         | 21/05/24      | COM         |
| SCHIERTZ Robert              | 5/06/49           | 1/07/09         | 12/05/24      | COM         |
| SCRIVENER Christiane         | 1/09/25           | 1/02/98         | 8/04/24       | COM         |
| SLEGERS Jeanine              | 26/07/43          | 1/08/08         | 22/05/24      | COM         |
| SONDERGAARD Patricia         | 2/06/49           | 1/12/09         | 27/05/24      | PE          |
| SPERNOL-DOERR Hildegarde     | 19/07/30          | 1/04/06         | 10/05/24      | COM         |
| STAL Bastiaan                | 25/06/33          | 1/07/98         | 29/05/24      | COM         |
| SWALUS Anna Maria            | 29/12/44          | 1/02/21         | 15/05/24      | COM         |
| SWINGS Guido                 | 20/06/43          | 1/07/03         | 7/06/24       | COM         |
| TSIGARIDOU Sofia             | 23/09/50          | 1/05/09         | 15/06/24      | PE          |
| TURNER Paul                  | 26/11/46          | 1/03/10         | 5/04/24       | CM          |
| VAN DER JEUGHT Oswald        | 24/09/35          | 1/01/98         | 16/06/24      | COM         |
| VAN GENECHTEN Louisa         | 26/04/48          | 1/06/24         | 14/06/24      | COM         |
| VAN RIJ Erwin                | 18/09/51          | 1/10/16         | 1/05/24       | CM          |
| VANDENBULCKE Walter          | 1/10/48           | 1/05/01         | 25/04/24      | COM         |
| VEGLIANTE Angela             | 24/02/47          | 1/10/10         | 7/05/24       | EACEA       |
| VENERONI Rodolfo             | 5/10/30           | 1/11/95         | 15/06/24      | COM         |
| VERHAEGEN-VAN HAVRE Beatrice | 8/09/25           | 1/04/04         | 14/05/24      | COM         |
| VILLA-LUCCHETTA Maria        | 31/03/30          | 1/02/79         | 4/06/24       | COM         |
| WAXWEILER Paul               | 26/07/52          | 1/02/12         | 1/05/24       | COM         |
| WYNNE-WILLIAMS Ieuan         | 31/01/52          | 1/05/13         | 27/05/24      | PE          |
| YTHIER Michel                | 21/06/41          | 1/02/02         | 17/06/24      | PE          |
| ZANELLA Orietta              | 1/11/58           | 1/01/15         | 4/06/24       | PE          |
| ZUTHER Horst                 | 24/12/41          | 1/05/16         | 26/03/24      | COM         |

